E/2012/41
E/ESCWA/27/9/Report

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Rapport sur la vingt-septième session
7-10 mai 2012

Conseil économique et social
Documents officiels: 2012

Supplément no. 21

Nations Unies

E/2012/41
E/ESCWA/27/9/Report

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Rapport sur la vingt-septième session
7-10 mai 2012

Conseil économique et social
Documents officiels: 2012

Supplément no. 21

Nations Unies
New York, 2012

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte indique qu'il s'agit d'un document de l'Organisation

E/2012/41

E/ESCWA/27/9/Report

ISSN: 1011-7024

12-0135

Publication des
Nations Unies

Résumé

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a tenu sa vingt-septième session du 7 au 10 mai 2012, à la maison des Nations Unies à Beyrouth, et ce, conformément à sa résolution 158 (XIV) en date du 5 avril 1987 relative à la tenue d'une session tous les deux ans et à sa résolution 196 (XVII) en date du 31 mai 1994 relative à la fréquence des sessions de la Commission.

La Commission a tenu ses réunions en deux volets: les réunions pour les hauts responsables et les réunions ministérielles. Au cours des réunions des hauts responsables, la Commission a examiné le rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la CESAO, les questions relatives à la haute administration, le projet du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2014-2015 et les demandes d'adhésion à la commission déposées par la Tunisie, la Libye et le Maroc.

Au niveau ministériel, trois tables rondes ont été tenues sur trois sujets de la plus haute importance pour la région et ses pays, la première sur le rôle de la participation et de la justice sociale dans la réalisation du développement durable et équilibré, la seconde sur les préparations en cours pour la conférence Rio+20 dans la région arabe, et la troisième sur la situation actuelle et les horizons futurs du financement global dans la région de la CESAO. Des recommandations ont été émises par chaque table ronde sur les différents aspects techniques, politiques et procéduraux des sujets abordés.

À la clôture de la session, la Commission a adopté des recommandations issues des réunions des hauts responsables et des résolutions présentées au Conseil économique et social pour adoption ou portées à son attention. Le présent rapport répertorie l'ensemble de ces recommandations et résolutions prises par la Commission à sa vingt-septième session et donne un bref aperçu des points importants examinés et observations soulevées au cours des débats.

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
Introduction……		1-2	3
Chapitre			
I.	**Questions appelant une décision du Conseil économique et social**.....	3	4
II.	**Les questions portées à l'attention du Conseil économique et social**	4	5
III.	**Recommandations**.....	5	20
IV.	**Questions ayant fait l'objet d'un examen ou d'un débat**	6-96	22
	A. Etude des demandes présentées par les Pays membres de l'ONU et/ou les agences spécialisées et qui ne sont pas membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, pour participer en qualité d'observateur à la vingt-septième session de la Commission.....	6-7	22
	B. Les questions de politiques générales dans la région de la CESAO.....	8-47	22
	C. Le rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la Commission	48-77	29
	D. Questions relatives à la haute administration	78-88	34
	E. Le cadre stratégique proposé pour l'exercice biennal 2014-2015	89-93	36
	F. Etude des demandes présentées par la Tunisie, la Libye et le Maroc de devenir membre de la commission	94	37
	G. Date et lieu de la vingt-huitième session de la Commission	95	37
	H. Questions diverses.....	96	37
V.	**Adoption du rapport de la Commission sur sa vingt-septième session**	97	37
VI.	**Organisation des travaux de la session**.....	98-116	37
	A. Date et lieu de la session	98-100	37
	B. Ouverture.....	101-108	38
	C. Participation.....	109	40
	D. Election du bureau.....	110-112	40
	E. Pouvoirs de délégation	113	40
	F. Ordre du jour	114-115	40
	G. Documentation	116	41

Annexes

I.	Liste des participants.....	42
II.	Liste des documents.....	52

Introduction

1. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a tenu sa vingt-septième session conformément à la résolution 158 (XIV) en date du 5 avril 1987 relative à la tenue d'une session tous les deux ans et à la résolution 196 (XVII) en date du 31 mai 1994 relative à la fréquence des sessions de la Commission.

2. Le présent rapport porte sur les travaux de la Commission et les résultats de sa vingt-septième session tenue en sept séances plénières: trois séances pour les hauts responsables, trois séances pour les réunions ministérielles, ainsi que quatre séances closes. La session s'est tenue du 7 au 10 mai 2012, à la maison des Nations Unies à Beyrouth.

I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social

3. A sa séance plénière, tenue le 10 mai 2012, la Commission a adopté une seule résolution ci-après appelant une décision du Conseil économique et social.

302 (XXVII). Les demandes d'adhésion à la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale par la Libye, le Maroc et la Tunisie

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Notant que la Libye, le Maroc et la Tunisie ont toujours participé, en qualité d'observateurs et par des représentants, à toutes les sessions de la CESAO depuis 2005 et aux réunions et activités de la CESAO,

Notant également que cette participation a permis d'améliorer la coopération et de renforcer les relations entre la Libye, le Maroc et la Tunisie, le secrétariat de la CESAO et les pays membres,

Prenant note des lettres en date du 7 février 2012 et du 2 mars 2012, adressées au secrétariat par l'Ambassade de Tunisie à Beyrouth, affirmant la volonté de la Tunisie à renforcer la coopération avec la CESAO et ses pays membres, et demandant de devenir membre de la Commission,

Prenant note également de la demande de la Libye présentée le 7 mai 2012 et la demande du Maroc présentée le 8 mai 2012 à devenir membres de la Commission,

Se référant au paragraphe 2 de la résolution du Conseil économique et social 1818 (LV) du 9 août 1973, relative à la création de la CESAO, qui stipule que les membres de la Commission consistent en les États membres de l'Organisation des Nations Unies situés en Asie occidentale, qui (à l'époque) faisaient appel aux services du Bureau économique et social des Nations Unies de Beyrouth, et que les demandes futures d'adhésion par les États membres doivent être décidées par le Conseil sur recommandation de la Commission,

Rappelant que le mandat de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale comme stipulé dans la résolution du Conseil Economique et Social 1818 (LV) ne réfère pas à l'emplacement géographique des pays qui peuvent devenir membres de la CESAO et n'interdit pas qu'un membre d'une commission régionale soit en même temps membre d'une autre,

Notant que la plupart des autres commissions régionales ont des pays membres qui ne sont pas situés dans la région qu'elles desservent,

Rappelant qu'il y a des pays qui sont, à la fois, membres de plusieurs commissions régionales,

1. *Se félicite* des demandes présentées par la Libye, le Maroc et la Tunisie pour devenir membres de la Commission;

2. *Demande* au secrétariat de soumettre au Conseil économique et social une recommandation en faveur de l'approbation de ces demandes ;

3. *Demande également* au secrétariat d'inviter tous les autres pays arabes à devenir membres de la CESAO et d'agir en collaboration avec les entités compétentes des Nations Unies et le Conseil de la Ligue des États arabes pour transformer la CESAO en commission économique et sociale des Nations Unies pour la région arabe.

7ème séance plénière
10 mai 2012

II. Les questions portées à l'attention du Conseil économique et social

4. Lors de sa séance plénière du 10 mai 2012, la Commission a adopté un certain nombre de résolutions qui seront portées à l'attention du Conseil économique et social. Les textes des résolutions sont énoncés ci-dessous.

303 (XXVII). Vers un renforcement de la politique macroéconomique dans les pays membres de la CESAO

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Se référant à la résolution de l'Assemblée générale 65/167 en date du 15 mars 2011 sur un nouvel ordre économique international,

Se référant également à la Déclaration du Millénaire[1], le Document final du Sommet mondial de 2005,[2] la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable[3] et le Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement,[4] qui appuient et œuvrent à promouvoir le concept de partenariat dans le processus de développement,

Soulignant le rôle crucial des politiques macroéconomiques saines, notamment les politiques monétaires et budgétaires, fiscales et commerciales dans la réalisation de la croissance et du développement équilibrés et durables, et des objectifs du Millénaire pour le développement,

Reconnaissant que les politiques macroéconomiques inadéquates ont des effets néfastes sur le développement régional, national et humain, sur la croissance économique équitable et le bien-être social et personnel, qui à leur tour minent les efforts de développement et empêchent les pays de la région de réaliser leur plein potentiel de développement,

Consciente que les décisions politiques macroéconomiques ont un impact significatif au-delà des frontières nationales et affectent les initiatives d'intégration régionale et que des solutions novatrices sont nécessaires pour améliorer la performance et la structure des politiques macroéconomiques existantes et le cadre de prise de décision afin de faire bénéficier toutes les populations de la région,

Consciente également que les impacts de la crise économique mondiale et les défis des développements récents imposent aux gouvernements le réexamen de l'environnement législatif, réglementaire et procédural qui affecte leurs politiques macroéconomiques,

Prenant en considération la complexité et l'incertitude de l'économie mondiale qui exigent des décideurs macroéconomiques de suivre de près les derniers développements de l'économie mondiale, et d'avoir une pensée novatrice en vue d'adopter de nouvelles approches pour la gestion macroéconomique,

Consciente de la nécessité de créer un environnement propice à l'échange de connaissances, d'expériences et des meilleures pratiques liées à des cadres politiques macro-économiques efficaces et leur mise en œuvre,

---

[1] Résolution de l'Assemblée générale 55/2.

[2] Résolution de l'Assemblée générale 60/1.

[3] Rapport du Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg, Afrique du Sud, 26 août - 4 septembre 2002 (publications des Nations Unies, numéro de vente E.03.II.A.1 et rectificatif), chap. I, résolution 2, annexe.

[4] Rapport de la Conférence internationale sur le financement du développement, Monterrey, Mexique, 18-22 mars 2002 (publications des Nations Unies, numéro de vente: E.02.II.A.7), chap. I, résolution 1, annexe.

1. *Prie* le secrétariat de former un groupe d'experts pour discuter des politiques macroéconomiques dans la région, faciliter l'échange de bonnes pratiques entre pays, et fournir une assistance pour trouver des solutions aux principaux problèmes macro-économiques;

2. *Prie également* le secrétariat de fournir des services consultatifs et des services spécialisés de formation dans le domaine économique, pour diffuser des informations et coordonner les réunions régionales multipartites;

3. *Prie* le Secrétaire exécutif de soumettre à la Commission, lors de sa vingt-huitième session, un rapport sur la mise en œuvre de cette résolution.

7ème séance plénière
10 mai 2012

304 (XXVII). Le rôle de la participation et de la justice sociale dans la réalisation du développement durable

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Prenant en considération la résolution de l'Assemblée générale 65/312 en date du 26 juillet 2011 par laquelle a été adopté le document final de la réunion plénière de haut niveau sur la jeunesse: dialogue et compréhension mutuelle,

Affirmant son engagement en faveur de la résolution de l'Assemblée générale 65/186 en date du 21 Décembre 2010 sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement relatifs aux personnes handicapées d'ici à 2015 et au-delà,

Affirmant aussi son engagement en faveur de la résolution de l'Assemblée générale 65/182 en date du 21 Décembre 2010 concernant la suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement,

Orientée par le document final du Sommet mondial de 2005[1] et les objectifs du Millénaire pour le développement,[2]

Notant les dix engagements de la Déclaration de Copenhague sur le développement social, en particulier: la promotion de l'intégration sociale basée sur la promotion et la protection de tous les droits de l'homme, la promotion du plein emploi en en faisant une priorité de base des politiques générales et la réalisation de l'égalité et de l'équité entre les femmes et les hommes; et la création d'un environnement économique, politique, social, culturel et juridique qui permettra à toutes les communautés de parvenir au développement social,[3]

Notant également sa résolution 285 (XXV) en date du 29 mai 2008 concernant la politique sociale intégrée, dans laquelle les pays membres sont encouragés à adopter et à institutionnaliser des politiques sociales intégrées et rechercher l'harmonie et l'équilibre entre les priorités économiques et les résultats sociaux,

[1] Résolution de L'Assemblée générale 60/1.

[2] Résolution de L'Assemblée générale 55/2.

[3] Rapport du Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, 6-12 mars 1995 (publications des Nations Unies, les ventes N° A.96.IV.8), chap. 1, résolution 1, annexe I.

Prenant note de la recommandation faite par le Comité sur le développement social durant sa huitième session, tenue le 24 et 25 mars 2011 sur la nécessité de renforcer la capacité des pays membres à concevoir et à mettre en œuvre des politiques sociales et des mécanismes institutionnels pour atteindre le développement social équitable à tous,[4]

Réaffirmant que la CESAO peut contribuer à l'échange de vues et le partage de l'information sur les bonnes politiques et pratiques pour l'intégration de l'inclusion sociale dans les politiques économiques aux niveaux national, régional et international visant à assurer l'équité, l'égalité, la protection sociale et la cohésion sociale,

Considérant la nécessité de renforcer la capacité des pays membres à développer des politiques sociales fondées sur les droits qui favorisent l'intégration sociale, la protection sociale, la fourniture de services sociaux adéquats et la création d'emplois, en utilisant une approche participative avec les acteurs nationaux,

1. *Prie* les pays membres de la CESAO:

(a) D'examiner la possibilité d'étendre les régimes de sécurité sociale contributifs pour couvrir tous les groupes sociaux et d'établir un minimum de protection sociale pour tous les groupes qui ne peuvent pas être inclus rapidement dans les régimes de sécurité sociale contributifs;

(b) D'encourager la représentation et la participation des jeunes, des femmes et de tous les groupes sociaux dans les comités nationaux, les parlements et autres organes élus chargés de l'élaboration des politiques publiques aux niveaux local et national;

(c) De renforcer le dialogue participatif et les partenariats sociaux, de garantir des élections libres et équitables et de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et les initiatives de développement social;

(d) D'intensifier les efforts pour intégrer la justice sociale et les préoccupations de tous les groupes sociaux dans les stratégies de développement durable, y compris des stratégies économiques visant à réduire la pauvreté, créer des emplois et résoudre les problèmes de l'environnement pour assurer un équilibre géographique équitable;

(e) D'améliorer la transparence et la responsabilisation dans la prestation de services sociaux et d'adopter une approche participative qui délimite une répartition claire des responsabilités entre l'Etat, le secteur privé et la société civile,

2. *Prie* le Secrétariat:

(a) D'aider les pays membres à élaborer des stratégies pour l'emploi intégrées aux politiques de l'économie, l'éducation et la protection sociale, tout en accordant une attention particulière aux travailleurs du secteur informel et au chômage des jeunes;

(b) De renforcer la capacité des pays membres à intégrer les préoccupations des personnes âgées, des jeunes et des personnes handicapées dans les plans nationaux de développement et les engager dans la formulation et la mise en œuvre de ces plans;

(c) D'aider les pays membres à explorer les instruments adéquats pour étendre la couverture de sécurité sociale, y compris l'assurance et la protection sociale;

[4] CESAO, Rapport du Comité sur le développement social sur sa huitième session, E/ESCWA/SDD/2011/IG.1/6/Report.

(d) D'aider les pays membres à renforcer le dialogue social participatif ainsi que les partenariats publics, privés et civiques visant à améliorer la prestation et l'accessibilité des services sociaux tout en mettant l'accent sur la responsabilisation et la transparence;

(e) De renforcer la coopération avec les pays membres pour recueillir des données sur tous les groupes sociaux, diffuser les bonnes pratiques et échanger les expériences dans la conception des politiques et des programmes visant à promouvoir l'inclusion sociale et l'égalité des chances dans tous les aspects de la vie;

3. *Prie* la Secrétaire exécutive de soumettre à la Commission, lors de sa vingt-huitième session, un rapport sur la mise en œuvre de cette résolution.

7ème séance plénière
10 mai 2012

305 (XXVII). Le développement durable dans la région et le suivi et la mise en œuvre des décisions de la Conférence de Rio+20

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Notant les résolutions de l'Assemblée générale 66/220 concernant le Développement agricole et la sécurité alimentaire, 66/201 concernant l'application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, 66/199 relative à la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, et 66/197 concernant la mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable en date du 22 Décembre 2011; résolutions 65/154 sur l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, 2013, et 65/151 sur l'Année internationale de l'énergie durable pour tous en date du 20 Décembre 2010, et autres résolutions pertinentes,

Notant également la résolution du Conseil économique et social 2005/50 relative à la Déclaration de Damas et le rôle de la CESAO dans la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire,

Rappelant les résolutions de la CESAO 281 (XXV) du 29 mai 2008 relative à aborder les questions du changement climatique dans la région arabe, 269 (XXIV) du 11 mai 2006 concernant le rôle de la CESAO à la lumière du document final du Sommet mondial de 2005 et le processus de changement ultérieur;

Notant les défis mondiaux et régionaux, y compris la crise financière et la crise alimentaire, l'impact du changement climatique, les problèmes de l'approvisionnement en énergie et en eau, et les circonstances actuelles dans la région et leurs implications,

Se félicitant des communiqués et des déclarations ministériels émis par les pays de la région au cours de la dernière décennie concernant la réalisation du développement durable, en particulier les décisions du Sommet Arabe du développement économique et social qui s'est tenu au Koweït le 19 et 20 janvier 2009, du Conseil ministériel arabe de l'Eau concernant l'adoption d'un mécanisme de suivi des progrès dans la réalisation des objectifs de l'eau et l'assainissement, du Conseil ministériel arabe de l'Electricité et du Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement,

Notant les efforts déployés par les pays arabes pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et les progrès réalisés,

Se référant à la Déclaration arabe publiée par le Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement en date du 19 avril 2012, basée sur le document final de la réunion préparatoire régionale arabe pour la Conférence des Nations Unies pour le développement durable qui s'est tenue au Caire, les 16 et 17 octobre 2011, en coopération avec la Ligue des États arabes et le Programme des Nations Unies pour l'environnement/Bureau régional pour l'Asie occidentale, et la CESAO, en particulier les dispositions stipulant que le concept d'économie verte ne doit pas être utilisé comme un prétexte pour créer des barrières commerciales et des normes environnementales, comme condition préalable à fournir un soutien financier et une aide aux pays bénéficiaires, ou comme un moyen de restreindre le droit des pays en développement d'utiliser leurs ressources naturelles en fonction de leurs propres priorités de développement,

Exprimant son appréciation pour les efforts déployés par le secrétariat de la CESAO dans l'analyse, la surveillance et le suivi des questions de développement durable, son rôle important dans les préparatifs de la Conférence Rio+20, et l'engagement des différents acteurs et secteurs dans l'identification des priorités et des défis de la région arabe,

Saluant les efforts des pays membres pour parvenir à une position commune en vue de la Conférence Rio+20,

1. *Appelle* les pays membres à adopter la Déclaration arabe publiée par le Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement, le 19 avril 2012, comme une référence pour les négociations concernant le document final de la Conférence Rio+20;

2. *Demande également* aux pays membres de prendre une part active dans les prochaines réunions préparatoires qui se tiendront à New York le 29 mai 2012, et qui seront une étape importante dans le développement des négociations, et de participer activement à la Conférence Rio+20;

3. *Sollicite* les pays membres à réexaminer les politiques, stratégies et cadres nationaux en vue de les rendre plus sensibles aux exigences du développement durable, à promouvoir la mise en œuvre des communiqués et déclarations ministériels émis à cet égard, et réexaminer les cadres institutionnels en vue d'assurer l'intégration des trois piliers économique, social et environnemental du développement durable;

4. *Prie* le secrétariat de soumettre un rapport sur les résultats de la Conférence Rio+20 qui comprend des propositions concernant les questions d'intérêt pour la région, et aider les pays membres à renforcer leur capacités pour répondre à ces résultats;

5. *Prie également* le secrétariat de continuer à coordonner et à coopérer avec les gouvernements arabes, organismes des Nations Unies et la Ligue des États arabes ainsi que ses comités spécialisés pour prendre les mesures nécessaires pour parvenir à un développement durable, et en particulier fournir l'appui nécessaire aux secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'environnement y compris sur les questions du changement climatique et promouvoir les cadres institutionnels régionaux pour le développement durable;

6. *Prie* le Secrétaire exécutif de soumettre à la Commission, lors de sa vingt-huitième session, un rapport sur les procédures entreprises pour la mise en œuvre de cette résolution.

7ème séance plénière
10 mai 2012

306 (XXVII). Développer le Forum arabe de gouvernance de l'Internet et soutenir les efforts pour établir les noms de domaine en arabe

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Notant la résolution de l'Assemblée générale 60/252 du 27 mars 2006 concernant le Sommet mondial sur la société de l'information, dans laquelle elle a invité à réunir un Forum sur la gouvernance de l'Internet,

Notant également les paragraphes 35-37 et 69-72 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, concernant les questions de gouvernance de l'Internet et la nécessité d'une coopération renforcée entre les gouvernements sur les questions de politiques internationales concernant l'internet,[1]

Notant en outre la résolution de l'Assemblée générale 65/141 du 20 Décembre 2010 relative à l'utilisation des technologies de l'information et des communications au service du développement, dans laquelle elle a décidé de proroger le mandat du Forum sur la gouvernance de l'Internet pour une période de cinq ans, de 2010 à 2015,

Soulignant l'importance du Forum sur la gouvernance de l'Internet et son mandat pour favoriser un dialogue multipartite sur les questions de politique liées à la gouvernance de l'internet et promouvoir la durabilité, l'efficacité, la sécurité, la stabilité et le développement de l'internet,

Reconnaissant l'importance des forums régionaux sur la gouvernance de l'internet établis de 2008 à 2012 en Europe, Asie, Amérique latine et Afrique, et la nécessité d'un forum similaire dans la région arabe,

Notant l'importance de l'initiative conjointe de la CESAO et de la Ligue des États arabes concernant le Dialogue arabe sur la gouvernance de l'internet, et des deux documents stratégiques dans le cadre de cette initiative,[2] qui ont été adoptés par le Conseil des ministres arabes des télécommunications et de l'information lors de sa quinzième session,

Notant les réalisations de la CESAO aux niveaux régional et international dans le domaine des noms de domaine internationalisés et arabes de premier niveau et ses efforts techniques et stratégiques visant à l'acquisition des domaines (.arab) et ".عرب" et la mise en place d'un système de gestion et d'exploitation de leurs registres internationaux respectifs,

Notant les résultats de la Conférence consultative pour établir le Forum arabe de gouvernance de l'internet qui s'est tenue à Beyrouth, le 31 janvier et le 1er février 2012, et qui a souligné la nécessité d'un Forum arabe sur la gouvernance de l'internet et préparé le terrain pour le lancement du processus multipartite de création du Forum, et notant également l'approbation de ces résultats par le Bureau exécutif du Conseil des ministres arabes des télécommunications et de l'information lors de sa trente et unième session,

1. *Encourage* les gouvernements des pays membres à participer activement au processus de la création du Forum arabe sur la gouvernance de l'internet en coordination avec la Ligue des États arabes;

2. *Prie* le secrétariat de faciliter la mise en place du Forum arabe sur la gouvernance de l'internet en partenariat avec la Ligue des États arabes et en coopération avec les organisations internationales et régionales compétentes et les commissions régionales des Nations Unies;

[1] Organisation des Nations Unies, Sommet mondial sur la société de l'information, Tunis, 16-18 novembre 2005, l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, WSIS-II/TUNIS/DOC/6(Rev.1)-A.

[2] La CESAO et la Ligue des États arabes, réunion du groupe d'experts sur la feuille de route arabe pour la gouvernance de l'internet, Beyrouth, 26 octobre 2010, L'Appel des intervenants arabes: Vers la promotion de la coopération arabe pour la gouvernance de l'internet aux niveaux régional et international, et la feuille de route arabe pour la gouvernance de l'internet: le cadre général, les principes et les objectifs.

3. *Prie également* le secrétariat de soutenir les politiques et les orientations générales concernant la mise en œuvre des sous-programmes de la Feuille de route arabe pour la gouvernance de l'internet sous l'égide du processus de la réunion du Forum arabe sur la gouvernance de l'internet et de soutenir les efforts pour l'acquisition de domaines arabes de haut niveau,

4. *Prie* le Secrétaire exécutif de soumettre à la Commission, lors de sa vingt-huitième session, un rapport sur la mise en œuvre de cette résolution.

7ème séance plénière
10 mai 2012

307 (XXVII). Soutenir le peuple palestinien

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Notant les résolutions de l'Assemblée générale 66/118 en date du 15 Décembre 2011 concernant l'Assistance au peuple palestinien, 66/146 en date du 19 Décembre 2011 concernant Le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, 66/15 concernant la Division des droits des Palestiniens du secrétariat et 66/16 concernant le Programme d'information spécial sur la question de la Palestine du Département de l'information du secrétariat en date du 30 novembre 2011,

Notant également la résolution du Conseil économique et social 2011/41 en date du 28 juillet 2011 concernant les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et la population arabe dans les territoires occupés du Golan syrien,

Rappelant ses résolutions 260 (XXIII) en date du 12 mai 2005 concernant le développement et la coopération régionale dans des conditions instables, 271 (XXIV) en date du 11 mai 2006 concernant le renforcement du rôle de la CESAO dans la lutte contre l'impact des conflits et de l'instabilité dans le contexte du développement social et économique , 282 (XXV) en date du 29 mai 2008 concernant l'atténuation de l'impact des conflits, de l'occupation et de l'instabilité sur le développement dans les pays membres de la CESAO, et 292 (XXVI) en date du 19 mai 2010 concernant le fait d'élever la Section chargée des problèmes nouveaux et des questions touchant aux conflits au niveau de division, qui toutes insistent sur l'inaliénabilité des droits des Palestiniens et le soutien des efforts du peuple palestinien et ses dirigeants vers l'établissement d'un Etat indépendant sur la base des résolutions des Nations Unies,

Prenant en considération le rapport du Secrétaire général des Nations Unies établi par la CESAO sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et la population arabe dans le Golan syrien occupé[*],

Notant avec satisfaction les efforts déployés par le secrétariat pour soutenir le peuple palestinien, construire ses institutions, et sensibiliser aux droits des Palestiniens tels qu'ils sont garantis par de nombreuses résolutions, chartes et conventions internationales,

Notant l'élévation de la Section chargée des problèmes nouveaux et des questions touchant aux conflits au niveau de division, et le renforcement de sa capacité et de ses ressources pour la promotion des activités de la CESAO à l'appui du peuple palestinien,

[*] A/66/78-E/2011/13.

1. *Se félicite* de la pleine adhésion de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture;

2. *Engage* les pays membres à:

(a) Accroître le niveau de leur soutien pour le peuple palestinien dans sa lutte pour obtenir ses pleins droits et établir un Etat palestinien indépendant conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies;

(b) Soutenir les efforts du peuple palestinien en vue d'obtenir la pleine adhésion à tous les forums, organisations et organismes internationaux;

(c) Redoubler d'efforts et de soutien pour renforcer la résilience du peuple palestinien, assurer son droit d'existence sur son territoire, et atténuer les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne et de ses politiques;

3. *Prie* le secrétariat de continuer à soutenir le peuple palestinien et ses institutions en conformité avec les priorités et les besoins définis par le peuple et les institutions, à travers ce qui suit:

(a) Sensibilisation aux droits inaliénables du peuple palestinien et diffusion d'informations sur les violations israéliennes de ces droits;

(b) Surveillance et documentation des pratiques de l'occupation israélienne et de leurs répercussions économiques, sociales et environnementales, et préparation des rapports périodiques sur ce sujet pour les sessions ministérielles de la Commission;

(c) Renforcement de la coopération entre la CESAO et les organismes régionaux et internationaux, y compris la Ligue des États arabes et les organismes compétents des Nations Unies pour aider et soutenir le peuple palestinien pour la construction et le renforcement des institutions palestiniennes;

(d) Soutien des efforts de la Palestine pour obtenir la pleine adhésion aux forums, organisations et organismes internationaux;

(e) Développement et mise en œuvre des initiatives et des projets visant à soutenir le peuple palestinien et à atténuer l'impact de l'occupation israélienne sur les conditions de vie;

(f) Mobilisation des ressources et création de partenariats régionaux et internationaux pour la mise en œuvre des projets, programmes et initiatives visant à soutenir le peuple palestinien dans sa lutte pour l'obtention de ses pleins droits;

4. *Prie* le Secrétaire exécutif de soumettre à la Commission, lors de sa vingt-huitième session, un rapport sur la mise en œuvre de cette résolution.

7ème séance plénière
10 mai 2012

308 (XXVII). La dimension régionale du développement

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Reconnaissant l'importance de la dimension régionale du développement pour trouver une réponse efficace et coordonnée à un nombre croissant de défis et questions transfrontières et l'importance croissante des mesures régionales pour atténuer les effets de chocs et les crises mondiales,

Soulignant que les mesures prises au niveau régional constituent des piliers essentiels de l'ordre mondial, vu qu'elles fournissent un lien entre les niveaux mondial et national, en particulier dans le contexte

des discussions en cours d'une approche intégrée du développement durable et l'agenda de développement de l'après-2015,

Soulignant le rôle important des commissions régionales dans le cadre institutionnel par le biais de l'établissement et de la diffusion des règles et des normes, l'exercice des fonctions d'analyse, la transmission des perspectives régionales sur les questions mondiales et la construction d'un consensus régional,

Se référant à la résolution de l'Assemblée générale 62/208 en date du 19 Décembre 2007 concernant l'Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, dans laquelle elle a encouragé le système des Nations Unies pour le développement à renforcer la collaboration avec les organisations intergouvernementales régionales et sous-régionales et les banques régionales, selon ce qu'il conviendra et conformément à leurs mandats respectifs, et a demandé aux commissions régionales de développer davantage leurs capacités d'analyse à l'appui des initiatives de développement des pays, à la demande des pays de membres, et à soutenir des mesures renforçant la coopération inter-institutions aux niveaux régional et sous-régional,

Se référant également à la résolution du Conseil économique et social 1998/46 du 31 juillet 1998, dans laquelle le Conseil a noté que le rôle de leadership des commissions régionales requiert des réunions inter-agences dans chaque région en vue d'améliorer la coordination entre les programmes de travail des organismes des Nations Unies dans cette région,

Notant l'étude indépendante sur la dimension régionale du développement et du système des Nations Unies[*] parrainée par les commissions régionales,

1. *Se félicite* des recommandations de l'étude indépendante, et invite les organismes des Nations Unies travaillant aux niveaux mondial et régional à appuyer leur mise en œuvre;

2. *Prie* le secrétariat, en consultation avec les organisations régionales et sous-régionales et avec le Mécanisme de coordination régionale, le cas échéant, d'assurer la mise en œuvre de ces recommandations, de sorte que l'engagement du système des Nations Unies avec les organisations régionales et sous-régionales soit cohérent et coordonné, qu'il contribue à la réalisation des objectifs stratégiques et qu'il s'inscrive dans une plus grande approche globale à l'appui des efforts d'intégration régionale;

3. *Prie* le Secrétaire exécutif de soumettre à la Commission, lors de sa vingt-huitième session, un rapport sur la mise en œuvre de cette résolution.

7ème séance plénière
10 mai 2012

309 (XXVII). Adoption des modifications introduites au programme de travail de la CESAO pour l'exercice biennal 2012-2013

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Prenant note du progrès effectué en 2012 dans la mise en œuvre du programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013,

Prenant également note des modifications introduites au programme de travail,

[*] Voir le résumé de l'étude préparé par la CESAO dans le document E/ESCWA/27/CRP.3, et présenté à la Commission lors de sa vingt-septième session.

Exprimant sa satisfaction des réalisations effectuées,

Convaincue par les justifications présentées à l'appui des modifications apportées au programme de travail et destinées à assurer la flexibilité requise pour faire face aux changements actuels et nouveaux développements,

1. *Adopte* les modifications introduites au programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013;[*]

2. *Prie* le secrétariat de faire le suivi sur la mise en œuvre du programme de travail et, si nécessaire, d'inclure des activités pour faire face aux développements qui pourraient émerger dans la région;

3. *Prie également* le Secrétaire exécutif d'informer les pays membres sur toute autre modification qui pourrait être introduite au programme de travail, dans le rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013 qui sera distribué aux pays membres.

7ème séance plénière
10 mai 2012

310 (XXVII). Adoption du projet du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2014-2015

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Ayant examiné le projet révisé du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2014-2015,[*]

Ayant à l'esprit que le projet du cadre stratégique a été sujet à des modifications au cours de la discussion des sous-programmes par les comités intergouvernementaux spécialisés avec les pays membres ainsi que durant la sixième réunion du Comité technique,

Notant que le projet du cadre stratégique a été fondé sur les priorités des pays membres en matière de développement économique et social,

1. *Adopte* le projet du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2014-2015;

2. *Prie* le secrétariat de distribuer le cadre stratégique dans sa forme adoptée par les pays membres;

3. *Prie* le Secrétaire exécutif de soumettre à la Commission, lors de sa vingt-huitième session, un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du cadre stratégique ainsi que les modifications introduites à cet effet.

7ème séance plénière
10 mai 2012

[*] E/ESCWA/27/6(Part II).

[*] E/ESCWA/27/7.

311 (XXVII). Adoption des rapports des organes subsidiaires de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Affirmant l'importance du rôle assumé par les organes subsidiaires dans la formulation, la coordination et le suivi du travail de la CESAO, et ce, dans leurs compétences respectives, pour la promotion des meilleurs intérêts des pays membres,

Reconnaissant l'importance de la mise en œuvre des recommandations formulées par ces organes pour permettre à la CESAO de s'acquitter de ses obligations dans les compétences relevant de la mission de ses organes subsidiaires,

Ayant examiné les recommandations contenues dans les rapports des organes subsidiaires sur leurs sessions tenues durant la période comprise entre la vingt-sixième et la vingt-septième session de la Commission, à savoir: Rapport du Comité de statistique sur sa neuvième session;[1] Rapport du Comité de l'énergie sur sa huitième session;[2] Rapport du Comité sur le développement social sur sa huitième session;[3] Rapport du Comité de la femme sur sa cinquième session;[4] Rapport du Comité technique sur sa cinquième réunion;[5] Rapport du Comité des ressources hydrauliques sur sa neuvième session;[6] Rapport du Comité des transports sur sa douzième session;[7] Rapport du Comité technique pour la libération du commerce extérieur, la mondialisation économique et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO sur sa septième session;[8] Rapport du Comité technique sur sa sixième réunion;[9] et Rapport du Comité des transports sur sa treizième session,[10]

1. *Adopte* les recommandations contenues dans ces rapports, à l'exception des décisions prises par la Commission dans le cadre de la session en cours;

2. *Appelle* les pays membres à coopérer avec la CESAO dans la prise et l'exécution des mesures pour veiller à la mise en œuvre de ces recommandations.

7ème séance plénière
10 mai 2012

[1] E/ESCWA/SD/2010/IG.1/10/Rev.1.

[2] E/ESCWA/SDPD/2010/IG.1/6.

[3] E/ESCWA/SDD/2011/IG.1/6.

[4] E/ESCWA/ECW/2011/IG.1/7/Report.

[5] E/ESCWA/2011/C.5/8/Report.

[6] E/ESCWA/SDPD/2011/IG.1/8/Report.

[7] E/ESCWA/EDGD/2011/IG.1/7/Report.

[8] E/ESCWA/EDGD/2011/IG.2/7/Report.

[9] E/ESCWA/2011/C.6/8/Report.

[10] E/ESCWA/EDGD/2012/IG.1/8/Report.

312 (XXVII). Evaluation du travail de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Consciente de la nécessité de pleinement mettre en œuvre la résolution de l'Assemblée générale 59/250 en date du 22 Décembre 2004 concernant l'Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, dans laquelle elle a reconnu la nécessité d'optimiser le lien entre l'évaluation et la performance dans la réalisation des objectifs de développement, et a encouragé le système des Nations Unies pour le développement à renforcer ses activités d'évaluation, avec un accent particulier sur les résultats de développement, l'utilisation systématique des approches de suivi et d'évaluation à l'échelle du système et la promotion d'approches collaboratives dévaluation, y compris des évaluations conjointes, et a en outre encouragé le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation à collaborer d'avantage avec d'autres organismes au sein du système au sujet de l'évaluation, sous la supervision du conseil des présidents exécutifs du Système des Nations Unies pour la coordination, notamment l'harmonisation et la simplification des méthodes, normes, standards et cycles d'évaluation,

Se référant à la résolution du Conseil économique et social 46/1998 en date du 31 juillet 1998 concernant les Mesures complémentaires pour restructurer et revitaliser l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes,

Prenant note du rapport de la vingt-sixième session de la Commission tenue à Beyrouth du 17 au 20 mai 2010,[1]

Notant également le rapport sur les leçons tirées de l'évaluation des sessions de la Commission et ses organes subsidiaires présenté à la Commission à sa vingt-sixième session,[2]

Prenant note avec satisfaction du rapport sur l'évaluation des travaux de la CESAO présenté à la Commission à sa vingt-septième session,[3]

Reconnaissant que la politique d'évaluation de la CESAO est en ligne avec les normes et critères du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation,

Reconnaissant également que la politique d'évaluation de la CESAO est également en ligne avec le Bulletin du Secrétaire général sur le règlement et les règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation,[4]

Saluant les efforts continus du Secrétaire exécutif en vue d'améliorer l'efficience et l'efficacité du secrétariat grâce à l'évaluation des sous-programmes, les activités de coopération technique et les audits des divers aspects du travail de la Commission,

1. *Approuve* les recommandations contenues dans le rapport sur l'évaluation du travail de la Commission et demande leur mise en œuvre,[5]

[1] E/2010/41.

[2] E/ESCWA/26/6(Part I)/A.

[3] E/ESCWA/27/6(Part I).

[4] ST/SGB/2000/8.

[5] E/ESCWA/27/6(Part I).

2. *Demande* au Secrétaire exécutif de poursuivre les efforts pour améliorer la performance du secrétariat par le biais, notamment, de l'évaluation du travail du secrétariat et l'examen de sa structure interne pour atteindre l'efficacité et l'efficience de plus haut niveau,

3. *Prie* le Secrétaire exécutif de soumettre à la Commission, lors de sa vingt-huitième session, un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette résolution.

7ème séance plénière
10 mai 2012

313 (XXVII). Fréquence des sessions du Comité technique pour la libération du commerce extérieur, la mondialisation économique et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Prenant en considération sa résolution 290 (XXV) en date du 29 mai 2008 concernant le suivi sur la mise en œuvre du Consensus de Monterrey dans les pays membres,

Notant sa résolution 219 (XX) en date du 27 mai 1999, concernant la fréquence des sessions des organes subsidiaires de la CESAO, qui stipule que les sessions du Comité technique pour la libération du commerce extérieur, la mondialisation économique et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO devraient être tenues tous les deux ans,

Notant également sa résolution 214 (XIX) en date du 7 mai 1997, qui prévoit la création d'un Comité technique pour la libération du commerce extérieur, la mondialisation économique et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO, qui se réunirait chaque année,

Consciente du rôle du commerce extérieur et du financement du développement dans la promotion de la croissance économique et le renforcement de l'intégration régionale,

Décide que le Comité technique pour la libération du commerce extérieur, la mondialisation économique et le financement du développement devrait tenir des sessions annuelles plutôt que bisannuelles, prenant effet en 2013.

7ème séance plénière
10 mai 2012

III. Recommandations

5. Les représentants des pays membres participant à la réunion de hauts responsables ont discuté des points de l'ordre du jour, en particulier, le rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la CESAO, les questions de gestion et le projet du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2014-2015. Ils ont examiné les demandes d'adhésion à la Commission déposées par la Libye, le Maroc et la Tunisie. Les hauts responsables ont remercié la Jordanie pour la présidence de la vingt-sixième session de la CESAO et ont souhaité la réussite aux Emirats arabes unis dans la présidence de cette session. Les discussions ont débouché sur un nombre de recommandations, comme suit:

(1) Souligner l'importance de l'engagement de la CESAO à l'approche de gestion axée sur les résultats, afin d'évaluer l'efficacité de chacun des sept sous-programmes, en utilisant des indicateurs et des repères spécifiques qui mesurent le niveau atteint au lieu de la quantité, et selon une méthode qui identifie les effets et les résultats des activités, ainsi que les insuffisances et les améliorations possibles;

(2) Insister sur l'importance de la coordination avec les sources officielles dans la collecte de données statistiques en vue d'éviter l'incohérence et ce à travers la normalisation des définitions adoptées par les différentes sources, et la création d'une série d'informations exacte et mise à jour et de données de haute qualité basées sur des documents officiels qui peuvent être utilisées à des fins comparatives comme un outil fiable pour mesurer la performance;

(3) Insister sur le principe de responsabilité partagée entre les pays membres et le secrétariat pour le suivi de la mise en œuvre des résolutions, étant donné que toutes les résolutions incluent des engagements de la part du secrétariat et des pays membres, et les deux parties devraient être impliquées dans le suivi;

(4) Soumettre une recommandation au Conseil économique et social sur l'approbation des demandes d'adhésion à la CESAO de la Libye, du Maroc et de la Tunisie ;

(5) Elaborer des rapports sur la performance du programme de travail de la Commission dans un format concis qui comprend des indicateurs de rendement permettant aux pays membres de former une image claire des résultats et impacts des projets;

(6) Améliorer la coordination avec les points focaux dans chaque pays et leur fournir des informations régulièrement mises à jour sur toutes les activités menées par la CESAO dans leurs pays;

(7) Renforcer la coopération entre la CESAO et les organisations internationales et régionales, et les institutions académiques et du secteur privé dans la mise en œuvre des programmes spécialisés afin de faciliter l'échange d'expériences dans divers domaines avec l'organisation ou l'institution concernée, tout en tenant les points focaux pleinement informés de tous les développements;

(8) Soutenir les recommandations qui traitent des questions d'intérêt commun avec des recommandations qui tiennent compte des situations particulières et des priorités de développement économique et social de chaque pays, pour servir en tant que lignes directrices pratiques pour la conception de politiques générales et sectorielles exécutables;

(9) Soumettre des justifications pour les amendements proposés au programme de travail après son approbation, y compris ceux basés sur les besoins émergents et les développements dans les pays de la région, et identifier les critères sur la base desquels les activités et programmes particuliers sont reformulés, modifiés ou ajoutés;

(10) Souligner le rôle de la CESAO dans la région en matière de développement, tout en reconnaissant que la nature et l'orientation de ce rôle sont affectées par les nouvelles conditions politiques qui affectent le cours du développement économique et social dans tous les secteurs;

(11) Envoyer les commentaires des délégués des pays membres sur le projet de cadre stratégique 2014-2015 sous forme écrite aux fins d'examen et de prise d'action par le secrétariat, notamment la recommandation pour inclure dans le cadre stratégique une section pour chaque programme qui comprend les sources d'information et les mécanismes de vérification des indicateurs de réussite.

IV. Questions ayant fait l'objet d'un examen ou d'un débat

A. Etude des demandes présentées par les pays membres de l'ONU et/ou les agences spécialisées et qui ne sont pas membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, pour participer en qualité d'observateur à la vingt-septième session de la Commission (Point 4 de l'ordre du jour)

6. L'article 63 des Règles de procédure de la CESAO stipule que la Commission peut inviter tout membre de l'Organisation des Nations Unies ou d'une agence spécialisée qui n'est pas membre de la Commission à participer à ses délibérations sur toute question que la Commission considère d'intérêt particulier pour cet Etat. Un Etat ainsi invité n'a pas le droit de vote, mais peut présenter des propositions qui peuvent être mises au vote sur la demande de tout membre de la Commission.

7. En conformité avec cet article, le secrétariat de la Commission a pris note, durant sa vingt-septième session, des demandes reçues pour examen et prise de décision. Les demandes de participation à titre d'observateurs aux travaux de la vingt-septième session ont été reçues d'États membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres de la CESAO, à savoir l'Algérie, l'Australie, le Brésil, les Iles Comores, le Japon, le Maroc, la Roumanie, la Tunisie, et l'Ukraine. Ces demandes ont été approuvées par la Commission. Il convient de noter que le Maroc a le statut d'observateur permanent à toutes les sessions de la CESAO. La Commission a reçu également des demandes similaires d'un certain nombre d'organismes et d'organes des Nations Unies.

B. Les questions de politiques générales dans la région de la CESAO (Point 5 de l'ordre du jour)

8. La Commission a examiné ce point de l'ordre du jour autour de trois tables rondes. La première sur le rôle de la participation et de la justice sociale dans la réalisation du développement durable et équilibré, la seconde sur les préparations en cours pour la conférence Rio+20 dans la région arabe, et la troisième sur la finance accessible à tous : les petites et moyennes entreprises et la création d'emplois.

1. *Le rôle de la participation et de la justice sociale dans la réalisation du développement durable et équilibré*

9. Suite à l'approbation du Comité technique lors de sa sixième réunion (Beyrouth, décembre 2011) de la proposition avancée par le secrétariat en ce qui concerne le thème de la vingt-septième session de la Commission, la question du rôle de la participation et de la justice sociale dans la réalisation du développement durable et équilibré a été choisie comme thème d'une table ronde lors de la session.

10. M. Yousef Abu Safieh, Président de l'Autorité palestinienne pour la qualité de l'environnement et modérateur de la table ronde, a déclaré que les principales composantes du développement durable étaient l'éducation et les soins de santé, la participation à la prise de décision et des opportunités de travail décent pour toutes les classes sociales, en particulier les femmes; et la justice sociale, ce qui signifie une répartition équitable des ressources, l'équité pour toutes les classes sociales et la préservation de l'environnement.

11. Le représentant du secrétariat, se référant au document E/ESCWA/27/4(Part I) a fait une présentation sur le rôle de la participation et de la justice sociale dans la réalisation du développement durable et équilibré, en se concentrant sur les principaux domaines dans lesquels la participation pourrait être augmentée et sur les défis majeurs auxquels sont confrontés les gouvernements dans la réalisation du développement durable et équilibré pour le bénéfice des générations futures. Une méthode de mesure qui prend en compte les trois dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable est nécessaire.

12. Mme Hooria Mashhur, Ministre des droits de l'homme du Yémen, a déclaré que les déséquilibres sociaux, notamment les traitements inégaux des zones rurales et des femmes, sont les principales causes des mouvements de jeunesse et populaires dans son pays. Le manque d'accès à l'éducation, l'augmentation du taux de mortalité maternelle, le niveau d'éducation réduit chez les filles, l'exclusion de la femme des activités économiques, et le grand nombre de travailleurs dans le secteur informel dont la contribution ne se présente pas dans les comptes nationaux étaient tous des problèmes qui devaient être abordés. Les remèdes potentiels incluent les investissements nationaux et étrangers pour accroître les opportunités de travail, l'implication du secteur privé dans la reconstruction de l'économie, et les mesures concrètes pour reconstruire l'Etat. En effet, la mesure la plus importante a été une loi sur la justice transitionnelle et le dialogue national inclusif de toutes les classes, surtout les jeunes et les femmes, ainsi que l'initiative des pays du Conseil de coopération du Golfe sur la direction d'un accord politique.

13. M. Charbel Nahhas, ancien Ministre du travail au Liban et panéliste, a noté une nouvelle langue dans le discours des organisations internationales qui vise à traduire les idées en actions. La justice sociale est cruciale pour le développement, mais il était difficile de définir cette notion en l'absence d'indicateurs de mesure clairement définis. Le bien-être a besoin d'un équilibre entre trois facteurs de même importance: la famille, l'Etat et le marché. Lorsque l'Etat est faible, la composante familiale pourrait devenir sectaire et tribale. Le malaise croissant dans la région arabe attribué à des facteurs internes et à la crainte de forces extérieures a poussé les Etats à investir leurs efforts pour se tenir à l'écart du conflit afin de lutter pour la prospérité et les droits. La ruée vers les solutions rapides, menée négligemment, pourrait entraver les efforts pour atteindre le développement durable.

14. Suite aux présentations, les délégués ont suggéré que les pays développés pourraient appuyer les efforts de développement durable dans les pays en développement en éliminant les conditions commerciales lourdes, contrôlant les prix des produits alimentaires, allégeant la dette extérieure, et en s'abstenant de l'utilisation de sanctions économiques à des fins politiques. Il y a en effet une relation réciproque entre le développement durable et la justice sociale. La justice ne pourrait être atteinte que par l'élimination de la corruption, l'implication du peuple dans la prise de décision, la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement, et la promotion d'une participation plus active de toutes les classes, en particulier les femmes et les jeunes.

15. Les participants ont attiré l'attention sur la nécessité de mettre à jour des données statistiques précises en coopération avec les bureaux nationaux, de s'appuyer sur les sources officielles en matière de statistiques vu qu'elles reflètent la véritable situation au sein du pays, et de vérifier les chiffres avec les pays membres avant de les publier. Les mêmes catégories statistiques ne devraient pas être utilisées pour tous les pays, mais devraient être variées en fonction du niveau de la réalisation des objectifs de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Il a été proposé d'établir un indicateur d'urbanisation et des mécanismes de contrôle de la pauvreté dans les milieux urbains et de la disparité sociale entre zones rurales et urbaines.

16. Les représentants des pays membres ont insisté sur l'importance de promouvoir la participation et la justice sociale afin de réaliser le développement et la durabilité. Ce sujet est de plus en plus important à la lumière des transformations politiques et sociales. Le peuple a clairement exprimé son empressement à exercer son droit de participer au développement et de bénéficier de ses revenus. Les décideurs devraient garder à l'esprit les aspirations et les besoins des peuples, en particulier les groupes marginalisés dans le processus de planification, duquel dépendent les réalisations et les résultats du développement.

17. Ils ont également souligné que la justice sociale et la participation sont consacrées par les conventions et instruments internationaux, ainsi que par les constitutions et législations nationales. Elles constituent un pilier de la bonne gouvernance et de la cohésion sociale qui continuent à jouer un rôle important face aux défis redoutables auxquels est confrontée notre région.

18. Le représentant du secrétariat a indiqué qu'il devrait y avoir un dialogue continu entre la CESAO et les pays membres afin de s'assurer que les données statistiques sont exactes et mises à jour. Les sources internationales ainsi que les sources nationales devraient être utilisées pour faciliter la comparaison avec d'autres pays.

19. Les participants ont conclu que le document E/ESCWA/27/4(Part I) contient des statistiques inexactes et des interprétations inadéquates et devrait être révisé à la lumière des commentaires des participants avant d'être finalisé. Le secrétariat s'est félicité du commentaire et a demandé aux délégués d'envoyer leurs données et statistiques mises à jour pour pouvoir corriger les informations qui figurent dans le document.

2. *Les préparations en cours pour la Conférence Rio+20 dans la région arabe*

20. Une table ronde a été organisée sur le thème de la préparation dans la région arabe pour la Conférence Rio+20, avec un accent sur la façon dont une économie verte pourrait contribuer à la création d'emplois, surtout pour les jeunes, comment elle pourrait être financée, quelles technologies devraient être acquises, comment elle pourrait soutenir une approche intégrée de l'eau-énergie-ressources alimentaires, et quel cadre institutionnel pourrait le mieux soutenir les objectifs de développement durable dans la région arabe.

21. Mme Wafaa Hamzé Dikah, consultante pour l'Observatoire national de la femme en milieu rural, ancien ministre au Liban et modératrice de la table ronde, a déclaré que les préparatifs arabes pour la Conférence Rio+20 étaient d'une importance cruciale étant donné l'importance des questions adressées et l'impact que cet événement mondial pourrait avoir sur le cours du développement durable.

22. Le représentant du secrétariat a présenté un exposé sur les préparatifs dans la région arabe pour la Conférence Rio+20, basé sur le document E/ESCWA/27/4(Part II). L'exposé a insisté sur les positions des pays arabes vis-à-vis la conférence et ses objectifs selon la Déclaration arabe de la Conférence Rio+20 des ministres arabes pour l'environnement. Un aperçu a été exposé sur les préparatifs en cours dans la région arabe et les résultats attendus de la Conférence ainsi que les sujets d'importance pour la région arabe et les mesures à prendre après la Conférence. Il a formulé quelques recommandations pour aider les pays membres à afficher à la Conférence un consensus qui pourrait servir leurs intérêts et ceux de la région à cet événement important.

23. M. Srinivas Tata, Vice Président du Bureau des Commissions régionales à New York et panéliste, a abordé le sujet des négociations sur le document final de la Conférence Rio+20 qui ont eu lieu durant avril et mai 2012 à New York et auxquelles ont participé les représentants des gouvernements et groupes politiques. Le projet du document a été débattu et les différentes positions avancées.

24. M. Yousef Abu Safieh, Président de l'Autorité palestinienne pour la qualité de l'environnement et panéliste, a déclaré qu'à la lumière des disparités dans la répartition des ressources sous l'occupation, le développement durable ne pourrait être qu'un objectif à long terme, et il serait plus utile de parler de mesures d'incitation pour le développement en général. Le développement signifie beaucoup de choses: la liberté, la sécurité, la santé humaine et l'environnement, le développement économique et social, et une meilleure qualité de vie pour les générations présentes et futures. Sous l'occupation, les gens ont été privés de leurs besoins de base. Même lorsque la volonté politique pour le développement durable existe, et même quand elle est incorporée dans la législation, il est impossible de la mettre en œuvre pour une variété de raisons, notamment le manque de continuité géographique entre les régions, les limitations sur le contrôle des ressources naturelles et des terres, la confiscation des territoires et les obstacles à l'exercice de la souveraineté nationale sur les ressources naturelles en vertu du droit international.

25. Mme Mémia Benna Zayani, Ministre de l'environnement de la Tunisie et panéliste, a déclaré que les principes de la Déclaration arabe sur la Conférence Rio+20, les principes du Sommet de la Terre, et la volonté politique requise étaient tous importants pour le développement durable dans la région. L'économie verte est un saut qualitatif et un défi pour l'avenir. Une définition standardisée, précise et reconnue

internationalement de l'économie verte est nécessaire pour construire de nouveaux partenariats internationaux qui adoptent le concept comme une pierre angulaire du développement durable tout en restant conscients des spécificités sociales et culturelles. Une économie moderne serait inimaginable dans l'isolement d'une économie de l'environnement qui prendrait en compte les caractéristiques naturelles uniques de chaque région géographique afin de les intégrer et d'améliorer les capacités concurrentielles. Pour la mise en œuvre d'une économie verte il faudrait attribuer une valeur économique au capital naturel, aux ressources à la fois renouvelables et non renouvelables, ainsi que garantir la capacité à acquérir des connaissances et le renouveau technologique, créer des emplois verts, et lutter contre la pauvreté. La dégradation de l'environnement et l'épuisement des ressources donnent une impulsion suffisante pour faire avancer le consensus sur la nécessité de repenser les modèles actuels de développement national.

26. M. Najib Saab, Secrétaire général du Forum arabe pour l'environnement et le développement au Liban, a déclaré que l'économie verte n'est pas une fin en soi, mais doit être discutée à la lumière de son potentiel pour promouvoir le développement durable. L'économie verte devrait faire partie de la dimension économique des trois piliers économique, social et environnemental du développement. L'expression «économie verte» a émergé dans le sillage de l'effondrement économique et financier mondial de 2008, dans l'espoir que le choc de cette crise pourrait être exploité pour reconstruire l'économie mondiale sur une base plus équilibrée qui donne du poids à l'environnement. L'une des principales revendications des rues arabes est la création d'opportunités de travail décent. Il a été montré que le changement vers une économie verte pourrait créer des millions d'opportunités d'emplois décents et sûrs, et permettrait également de promouvoir une meilleure gestion des ressources pour protéger les droits des générations futures.

27. Les stratégies de développement dans la région arabe se basent sur l'exportation de matières premières, ce qui conduit à l'épuisement des ressources et ne fournit pas beaucoup d'emplois, et le chômage atteint des niveaux extrêmement élevés dans certains pays, surtout parmi les jeunes. La question serait donc de savoir si l'économie verte pourrait aider à résoudre ce problème en se tournant vers les méthodes d'agriculture durable grâce à une utilisation plus efficace de l'eau et en développant l'agriculture biologique par la coopération régionale, et les technologies adéquates. De nombreux pays arabes ont déjà pris des mesures prometteuses vers le développement durable.

28. Suite à la discussion, les participants ont abordé la capacité de l'économie verte à résoudre des problèmes tels que l'endettement, la pauvreté, l'ignorance et les conflits dont souffrent les pays en développement et les pays les moins développés. Ils ont également abordé les coûts, les mécanismes de financement et les outils de mise en œuvre qui seraient impliqués dans la transition vers une économie verte; la capacité de l'économie verte à créer des emplois dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre tels que l'agriculture, par opposition aux secteurs qui dépendent de la consommation du capital; et la nature, la distribution des emplois créés et leur valeur ajoutée dans l'économie. L'économie verte devrait être envisagée en fonction de l'offre et la demande de main-d'œuvre dans la région et les difficultés rencontrées dans le transfert et la nationalisation de la technologie étant donné l'avancement technologique de longue date des pays développés.

29. De nombreuses mesures ont été prises dans l'esprit de l'économie verte et du développement durable. Toutefois, l'intégration d'un nouveau concept en l'absence d'une définition convenue continue à être source de débat et de désaccord, avec certains pays qui soutiennent le concept tandis que d'autres continuent à le considérer comme vague et ayant besoin de clarification. Le concept en tant que tel n'est pas rejeté mais il serait nécessaire de l'élucider et de clarifier ses répercussions sur les différents secteurs économiques et sociaux. Les participants on aussi relevé la question de savoir si les emplois créés par l'économie verte seraient au détriment de certains secteurs ou certains pays.

30. La coopération pour le transfert de technologie est toujours limitée, et pour la renforcer, il faudrait un soutien considérable en provenance des pays développés, appelés à agir selon leurs engagements et à fournir les ressources nécessaires non seulement pour transférer la technologie, mais pour permettre aux pays arabes

de développer et de produire leur propre technologie localement en vue de passer vers la parité technologique à la lumière du développement technologique accru des pays développés.

31. Les participants ont souligné le besoin de définir plusieurs questions sur lesquelles les pays en développement devraient parvenir à des accords qui pourraient servir de base d'un engagement international moral pour le nouveau siècle, fondé sur les principes de responsabilité commune mais différenciée, afin de garantir l'équité pour les pays souffrant de problèmes chroniques tels que l'occupation, le conflit, et l'exploitation des ressources non favorable au développement, et de réduire l'écart entre le futur envisagé et la réalité telle qu'elle est actuellement vécue.

32. Plutôt que d'être un substitut pour le développement durable, l'économie verte est une partie de la dimension économique. Les pays arabes devaient se mettre d'accord sur une définition commune de l'économie verte qui soit en accord avec la Déclaration ministérielle arabe sur la Conférence de Rio+20, leurs priorités, leurs spécificités, les besoins pour le développement et les réserves de ressources, pour arriver à Rio+20 avec un consensus régional afin d'assurer que tout nouveau consensus mondial serait conforme à leurs intérêts.

3. *La finance accessible à tous des petites et moyennes entreprises et la création d'emplois*

33. La table ronde a été modérée par M. Mohamed Saleh Shelwah, Sous-secrétaire adjoint pour les Affaires des politiques économiques au Ministère de l'économie des Emirats arabes unis. Le modérateur a déclaré que le manque de finance accessible à tous a été l'un des obstacles majeurs dans la région arabe. Les petites et moyennes entreprises (PME) ont reçu une très faible part du total des prêts, la raison principale étant le manque de stratégies adéquates et de gestion organisée de ce secteur, vu que les projets des PME étaient proposés sans études de faisabilité. Il faudrait donc élaborer des plans pour inciter les jeunes à l'innovation et la créativité et augmenter les chances de mise en œuvre.

34. Le représentant du secrétariat a noté les liens entre le financement global, le développement durable et la justice sociale, et a souligné la nécessité d'un accord entre les pays membres et les experts sur les définitions de nouveaux concepts. Mme Rima Turk Ariss, Professeur adjoint à la Lebanese American University et consultante à la CESAO a présenté le document E/ESCWA/27/4(Part III), et a dit que la finance accessible à tous est un enjeu de développement qui pourrait réduire l'inégalité entre les revenus et la pauvreté dans la société. Cela signifie libérer les services financiers des barrières des prix et autres barrières pour bénéficier aux emprunteurs qui ne peuvent pas obtenir des services financiers à coûts élevés, n'ont pas d'épargne, et ne peuvent pas payer les primes d'assurance, profiter des services d'assurance ou des régimes de retraite ou payer les frais de transfert de devises.

35. Dans la région arabe, les systèmes financiers sont en retard par rapport à d'autres régions. Les marchés de capitaux sont incomplets et pas assez profond pour encourager la formation de capital. Les PME ont des difficultés à accéder au financement à long terme, même quand elles ont un grand potentiel pour contribuer à la création d'emplois et la croissance durable, et leur part du total des prêts reste minime. Les recommandations incluses dans le document de référence pour la promotion des PME comprennent: élaborer des stratégies nationales en matière de finance accessible à tous, élargir le développement des infrastructures financières, accroître la concurrence dans la fourniture de services financiers, concevoir des politiques publiques pour le développement du financement des PME, assurer la durabilité de l'accès des PME au financement, assurer une collecte régulière des données sur le financement des PME, et renforcer le rôle des marchés financiers.

36. M. Maher Al-Hajj Al-Hassan, Premier vice gouverneur de la Banque centrale de Jordanie, a déclaré que l'approche de la Jordanie quant au financement des PME a été fondée sur une vision stratégique qui vise à garantir aux citoyens l'accès à des services financiers de haute qualité pour les aider à améliorer leur bien-être économique et la qualité de vie. Les principes de base de la vision ont été d'accroître le rôle du secteur privé en tant que principal fournisseur de services financiers, d'adopter des politiques de financement et de

prêt basées sur le marché visant à remplacer progressivement l'aide financière, et de promouvoir une plus grande implication du secteur privé sachant que le secteur public joue toujours le rôle de régulateur et contrôleur.

37. Les priorités de la Banque centrale pour la période à venir se résument par le développement d'un cadre législatif pour le financement des PME, l'établissement de lignes directrices pour la réglementation interne, l'établissement de mécanismes de protection des consommateurs, la promotion des études sur les obstacles et l'efficacité des initiatives, le suivi de la performance, et l'échange d'informations et d'expériences.

38. M. Richard Chitwood, représentant de l'Agence Aga Khan pour la microfinance en Suisse, a présenté l'expérience de son agence dans le financement des PME, en insistant sur les principaux défis auxquels le financement des PME en Asie de l'Ouest fait face, y compris le manque de législations adéquates; le nombre croissant de PME en dehors du secteur formel ; le manque de formation, des agences de crédit, des dossiers de crédit, des ressources humaines, des lois sur les garanties hypothécaires ; et l'absence de distinction entre les besoins des individus et des entreprises.

39. Il a présenté de même des recommandations pour l'expansion du secteur financier dans la région, y compris les recommandations suivantes: établir une autorité responsable des licences des PME, simplifier le droit fiscal, mettre en place des centres de formation pour le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, évaluer les besoins des institutions pour augmenter l'accès au financement, augmenter les incitations financières, fournir l'aide technique à la gestion des risques, créer de nouveaux produits financiers, et développer des projets agricoles et ruraux.

40. Suite à la discussion, les représentants des différents pays membres ont décrit leurs expériences et initiatives réussies dans la promulgation de lois, la création de fonds, l'établissement de contrôles et l'élaboration de mesures incitatives techniques et financières pour promouvoir le financement des PME, notamment au Koweït et au Qatar . Les participants ont souligné la nécessité pour les institutions techniques spécialisées de soutenir les PME, de les aider à répondre aux conditions de financement et de recourir au financement pour assurer la viabilité, la durabilité et le succès. Sans un tel soutien, de nombreuses PME seraient vouées à l'échec.

41. Il est important de créer une culture qui encourage l'innovation et les initiatives pour établir des PME dans les pays arabes. La présence d'une telle culture contribuerait à l'élimination des obstacles auxquels font face les PME et les institutions de financement et augmenterait le succès des PME déjà réalisé dans la région.

42. Les participants ont confirmé l'importance du secteur privé, tout en soulignant l'important rôle du secteur public comme source de financement des PME qui cible des objectifs sociaux tels que le soulagement de la pauvreté et l'amélioration du niveau de vie.

43. Divers obstacles empêchent les individus et les entreprises de tirer pleinement profit des initiatives existantes. Ces obstacles doivent être adressés d'une manière intégrée en créant un climat dans lequel les PME pourraient prospérer et se développer, assurant la formation des donneurs et des receveurs, fournissant les garanties, adoptant un cadre législatif approprié, menant des campagnes de marketing, promouvant la participation des institutions gouvernementales de protection sociale, et en général en intégrant le secteur des PME avec d'autres secteurs.

44. Les participants ont proposé de mener une étude sur le financement des PME pour explorer son potentiel à créer des emplois et relancer d'autres secteurs de l'économie. L'étude viserait à définir et à classer les différents types de PME, et à analyser des expériences vécues. La finance accessible à tous est un enjeu stratégique, et il faut être conscient de ses objectifs sociaux tels que la réduction du chômage et la lutte contre la pauvreté.

45. Les participants ont recommandé que la coopération à l'échelle arabe devrait être renforcée et que les fonds arabes de développement devraient contribuer à la promotion des PME, en mettant l'accent sur les entreprises basées sur les connaissances.

46. Suite à la discussion, le représentant du secrétariat a indiqué que les recommandations utiles suggérées par les participants seront incorporées dans la prochaine phase de l'ordre du jour de la finance accessible à tous. Le rôle de la CESAO serait de développer un matériel de formation basé sur des études normatives des besoins pratiques, de renforcer les capacités, et de faciliter le dialogue dans le but d'échanger des expériences réussies qui pourraient être reproduites dans d'autres pays.

47. Les propositions seront suivies lors de la prochaine session du Comité technique pour la libération du commerce extérieur, la mondialisation économique et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO.

C. Le rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la Commission (Point 6 de l'ordre du jour)

48. La Commission a examiné ce point en s'appuyant sur le document E/ESCWA/27/5 qui comprend cinq parties.

1. *Rapport sur l'exécution du programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011*

49. Le représentant du Secrétariat a fait un exposé sur l'exécution du programme de travail de la CESAO pour l'exercice biennal 2010-2011, en s'appuyant sur le document E/ESCWA/27/5(Part I). Le secrétariat a adopté, dans l'évaluation des activités exécutées et en cours d'exécution et de suivi, la méthode d'évaluation basée sur les résultats selon des indicateurs déterminés pour chaque sous-programme durant la phase de conception et de planification du programme de travail. La présentation comprend un aperçu des résultats obtenus dans chacun des sept sous-programmes, les effets des mesures et procédures entreprises dans le cadre de l'orientation administrative générale ainsi que les obstacles et les défis qui entravent la mise en œuvre efficace dus aux changements de circonstances et aux changements imprévus. Le rapport comprend de même plusieurs observations qui pourraient être bénéfiques dans la planification des programmes au futur.

50. Au cours du débat, les délégués ont souligné l'importance de l'adoption d'un système d'évaluation scientifique basé sur des indicateurs de réalisation et des normes spécifiques pour la mesure de l'impact de chaque activité.

51. Ils ont convenu de la nécessité d'adopter des définitions communes des concepts nouveaux dans la perspective de la Conférence Rio+20, et en particulier le concept de l'économie verte, qui serait le point central de cette conférence, et devrait être défini dans le contexte des priorités économiques et sociales de la région, tel que la réduction du chômage en créant des emplois pour les jeunes et le renforcement des capacités concurrentielles.

52. Il est important de prendre en considération tous les groupes sociaux et les différentes questions posées lors de l'intégration des politiques économiques et sociales. Les bénéfices de la croissance économique devraient être étendus à tous les individus dans la société, et la protection sociale devrait être disponible à tous les groupes pendant les périodes de crises et chocs externes à l'économie.

53. Étant donné l'évolution continue des technologies de l'information et des communications (TIC), les délégués ont appelé à la création d'un groupe au sein de la CESAO pour faciliter la transition des services gouvernementaux traditionnels vers l'administration en ligne (e-gouvernement) dans les pays membres. Cette transition servirait à améliorer l'efficience dans la prestation de services et dans divers autres secteurs économiques et sociaux productifs.

54. Au sujet des statistiques, les délégués ont appelé à davantage de précision, à la mise à jour des données statistiques, l'amélioration de la qualité des données et leur mise à la disposition des chercheurs économiques et sociaux. Les mesures du progrès doivent se faire sur la base de données précises provenant de sources officielles.

55. Les délégués ont estimé que les réunions de la CESAO, en plus d'émettre des recommandations sur les questions générales d'intérêt commun, devraient également émettre des recommandations relatives aux conditions économiques et sociales spécifiques et priorités de chaque pays afin de servir de guide pour la formulation et la mise en œuvre de politiques générales et sectorielles.

56. Les rapports sur la performance du programme devraient être concis et objectifs, avec des évaluations de performance basées sur des indicateurs de réalisation et repères définis pour chaque projet. Ces rapports pourraient alors servir de source de données statistiques précises qui résultent des consultations entre les parties exécutives et les pays concernés. Les participants et les bénéficiaires formeraient alors une opinion objective et auraient une contribution efficace à l'évaluation de l'impact de tout projet donné dans leurs pays.

57. Le représentant du secrétariat a indiqué qu'il prendrait les points soulevés au cours de la discussion en considération. En effet, le secrétariat a travaillé dur pour appliquer une approche axée sur les résultats et la développer dans l'évaluation de ses programmes et activités. Quant à l'économie de marché, la CESAO est déterminée à concevoir des politiques inclusives qui incitent à la croissance et veillent à ce que les avantages économiques seraient utilisés au service de la société, l'environnement, et le but ultime du développement durable.

58. Le représentant du secrétariat a noté de même qu'il n'y avait toujours pas de définition commune convenue de la notion de l'économie verte. Il y a toujours une grande variation entre les positions des différents pays et les niveaux de progrès à cet égard. La CESAO œuvre pour la formation d'un consensus régional arabe sur l'économie verte et prévoit également de tenir un événement parallèle sur les opportunités de travail pour les jeunes en marge de la Conférence Rio+20.

59. Le secrétariat est déterminé à coordonner avec les pays membres pour améliorer la qualité des données statistiques, et a appelé à une plus grande coopération et consultation. Le meilleur moyen pour éviter les données contradictoires serait de renforcer la coordination et la coopération dans la collecte et la mise à jour des données et d'en identifier les sources.

2. *Suivi sur la mise en œuvre des résolutions adoptées par la Commission lors de sa vingt-sixième session*

60. La Commission a été saisie du document E/ESCWA/27/5(Part II). Les directeurs des divisions de la CESAO ont résumé les activités menées conformément aux résolutions adoptées par la Commission à sa vingt-sixième session (Beyrouth, 17-20 mai 2010). Les délégués des pays membres ont pris note des activités réalisées et celles qui sont encore en cours. Ces résolutions sont les suivantes:

(a) La résolution 292 (XXVI) sur le fait d'élever la Section chargée des problèmes nouveaux et des questions touchant les conflits au niveau de division et d'établir un comité intergouvernemental sur les urgents enjeux et le développement dans les situations de conflit;

(b) La résolution 293 (XXVI) sur le fait d'élever le Centre de la femme de la CESAO au niveau de division et faire le suivi sur la mise en œuvre quinze ans après l'adoption du Programme d'action de Beijing dans les pays arabes: Beijing+15;

(c) La résolution 294 (XXVI) sur l'établissement du Centre de technologie de la CESAO;

(d) La résolution 295 (XXVI) sur la Déclaration Directrice de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale pour accorder une plus grande attention aux Politiques de la Jeunesse: Une Opportunité pour le Développement;

(e) La résolution 296 (XXVI) sur le fait de consolider les institutions du secteur public et les ressources pour atteindre les objectifs nationaux de développement;

(f) La résolution 297 (XXVI) sur le fait de mesurer la mise en œuvre par la région arabe des objectifs du Millénaire pour le développement en vue du progrès sociétal;

(g) La résolution 298 (XXVI) sur le développement social;

(h) La résolution 299 (XXVI) sur l'adoption des modifications introduites dans le programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011;

(i) La résolution 301 (XXIV) sur l'adoption du projet du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2012-2013;

61. Un délégué a déclaré que les engagements contenus dans les résolutions étaient une entreprise conjointe entre le secrétariat et les pays membres, tous deux responsables du suivi. Le suivi du progrès doit se faire en coopération et coordination entre les deux parties.

62. Un autre délégué a souligné la nécessité d'une approche rationnelle pour le suivi de la mise en œuvre des résolutions basées sur des graphes qui montrent les engagements non respectés, les mesures proposées pour les atteindre, et les activités mises en œuvre conformément aux résolutions.

63. Le secrétariat s'est félicité de ces suggestions, tant qu'un mécanisme objectif contenant des indicateurs précis est conçu de façon à permettre aux pays membres de prendre part au processus de suivi, étant donné que certaines mesures préconisées par les résolutions relèvent de leur responsabilité.

3. *Programme de coopération technique et services consultatifs régionaux*

64. Le représentant du Secrétariat a exposé un aperçu complet des activités de coopération technique de la CESAO financées par le Programme ordinaire de coopération technique (POCT), le Compte des Nations Unies pour le développement et les ressources extrabudgétaires.

65. La Commission a été saisie du document E/ESCWA/27/5(Part III) sur les activités de coopération technique mises en œuvre dans le cadre du POCT conçues pour contribuer au renforcement des capacités des pays membres à travers des activités de formation, des services consultatifs, et de consultation technique pour la formulation des politiques publiques, stratégies et plans d'action dans différents domaines spécialisés. La Commission a pris note des réalisations dans la mise en œuvre des projets régionaux financés par le Compte des Nations Unies pour le développement et par des ressources extrabudgétaires. Les progrès réalisés dans chaque projet de coopération technique ou de services consultatifs ont été mesurés sur la base des réalisations escomptées et indicateurs spécifiques de rendement pour chacun des sept sous-programmes. La Commission a examiné les domaines dans lesquels la CESAO pourrait fournir un soutien qui serait bénéfique pour les pays membres dans chaque sous-programme. Les activités ont été classées par pays et par sujet en mettant l'accent sur les préparatifs de la Conférence Rio+20, le système des comptes nationaux, et l'accélération du progrès vers les objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que le renforcement des capacités pour améliorer la qualité des données et des statistiques et la coopération Sud-Sud pour l'échange d'expériences et de méthodologies efficaces.

66. Le représentant du secrétariat a indiqué qu'en raison des efforts déployés au cours de la période récente, il y a eu une augmentation des ressources extrabudgétaires, mais la part destinée à la CESAO a continué à être minime à comparer avec les autres commissions régionales.

67. Au cours de la discussion, les participants ont abordé la proportion des activités organisées en coopération avec les organisations régionales pour renforcer la coordination et l'efficacité dans l'utilisation des ressources et afin de tirer l'impact escompté des activités mises en œuvre.

68. Les pays membres devraient être consultés afin de s'assurer que les objectifs du programme sont conformes aux priorités nationales et que les mécanismes de mise en œuvre prennent en compte les besoins des pays et leurs caractéristiques uniques. Les délégués ont appelé à plus de coopération et de consultation y compris dans le cadre des projets extrabudgétaires proposés dès les premiers stades de conception jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation, afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins et priorités des pays.

69. Les délégués ont également appelé au renforcement des relations entre la Division de la coopération technique et de la planification des programmes et les points focaux des pays membres, soulignant la responsabilité conjointe de donner à cette relation un cadre institutionnel et de renforcer le rôle des points focaux en tant que partie officielle dans le processus de coopération technique.

70. En réponse aux points soulevés au cours de la discussion, le secrétariat a souligné l'importance des partenariats dans la détermination de la nature et la conception des projets de coopération technique. Selon la nature du projet, le secrétariat essaye d'inclure d'autres acteurs régionaux tels que les organismes des Nations Unies, la Ligue des États arabes et de ses organes subsidiaires, et les organisations de la société civile.

71. Un grand nombre de projets a été mis en œuvre en collaboration avec la Ligue des États arabes dans des domaines tels que le changement climatique, la gestion conjointe des ressources hydrauliques, et la formulation de consensus régionaux pour les conférences internationales. Ces projets faisaient partie de programmes de travail financés par le budget ordinaire et conçus en consultation avec les pays membres à travers le mécanisme intergouvernemental de la CESAO. Certains ont été conçus sur la base de propositions de la Ligue des États arabes ou les pays eux-mêmes. La coopération avec la Ligue des États arabes et ses organes spécialisés est un projet continu entre les deux organisations mené en conformité avec les décisions prises au plus haut niveau ministériel en fonction de la nature de la coopération en question. La Ligue des États arabes est un partenaire principal dans toutes les activités de la Commission.

72. Afin d'intégrer les questions d'ordre général avec les priorités nationales, des mécanismes de coopération technique devraient être établis, prenant en compte les caractéristiques uniques de chaque pays et s'appuyant sur les meilleures pratiques.

73. Un délégué s'est félicité de l'amélioration substantielle dans le mécanisme de coopération entre les organismes des Nations Unies dans un certain nombre de domaines, y compris le changement climatique, la gestion des ressources hydrauliques, et le suivi du progrès vers les objectifs du Millénaire pour le développement, et a exprimé sa confiance que les améliorations se poursuivront dans l'avenir.

4. *Statut financier de la Commission*

74. Le représentant du Secrétariat a examiné tous les aspects financiers des programmes de la Commission, portant sur le budget ordinaire, le compte des Nations Unies pour le développement et les ressources extrabudgétaires. La présentation a porté sur la répartition des fonds par programme, leur affectation en fonction des besoins tels que proposés par les divisions techniques de la CESAO, et les commentaires exprimés par les pays membres par le biais du mécanisme intergouvernemental de la CESAO et au siège des Nations Unies.

75. La présentation s'est clôturée en soulignant l'importance de compléter les ressources ordinaires par des ressources extrabudgétaires pour l'exécution de projets analytiques et normatifs de nature appliquée sur la base du nombre croissant de demandes des pays membres pour la coopération technique et services consultatifs dans les domaines économiques et sociaux de priorité pour la région et ses pays.

5. *Rapports des sessions des organes subsidiaires de la CESAO*

76. Les rapports des sept comités sur leurs sessions, qui ont eu lieu entre la vingt-sixième et vingt-septième session de la Commission, ont été présentés à la Commission, outre les rapports du Comité technique sur les réunions tenues durant la même période. Ces rapports, qui comprennent les recommandations, des sujets de discussion, des informations sur l'organisation des sessions, la liste des participants et les documents qui leur ont été soumis, sont énumérés ci-dessous.

(a) Rapport du Comité de statistique sur sa neuvième session (E/ESCWA/SD/2010/IG.1/10/Rev.1);

(b) Rapport du Comité de l'énergie sur sa huitième session (E/ESCWA/SDPD/2010/IG.1/6);

(c) Rapport du Comité sur le développement social sur sa huitième session (E/ESCWA/SDD/2011/IG.1/6/Report);

(d) Rapport du Comité de la femme sur sa cinquième session (E/ESCWA/ECW/2011/IG.1/7/Report);

(e) Rapport du Comité technique sur sa cinquième réunion (E/ESCWA/2011/C.5/8/Report);

(f) Rapport du Comité des ressources hydrauliques sur sa neuvième session (E/ESCWA/SDPD/2011/IG.1/8/Report);

(g) Rapport du Comité des transports sur sa douzième session (E/ESCWA/EDGD/2011/IG.1/7/Report);

(h) Rapport du Comité technique pour la libération du commerce extérieur, la mondialisation économique et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO sur sa septième session (E/ESCWA/EDGD/2011/IG.2/7/Report);

(i) Rapport du Comité technique sur sa sixième réunion (E/ESCWA/2011/C.6/7/Report);

(j) Rapport du Comité des transports sur sa treizième session (E/ESCWA/EDGD/2012/IG.1/8/Report).

77. La Commission a approuvé les recommandations et a pris note des éléments contenus dans ces rapports.

D. Questions relatives à la haute administration (Point 7 de l'ordre du jour)

78. La Commission a examiné ce point de l'ordre du jour sur la base du document E/ESCWA/27/6, qui comprend deux sous-articles, à savoir: l'évaluation du travail de la Commission, et les modifications proposées au programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013.

1. *Evaluation du travail de la Commission*

79. Les participants ont été informés sur les programmes de formation menés dans les différentes divisions et sections sur les mécanismes de suivi et d'évaluation, y compris des ateliers sur la conception et gestion de

projets et l'application de la méthode de gestion axée sur les résultats, conçus pour élaborer des indicateurs de réalisation et identifier les réalisations escomptées lors de la rédaction du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2014-1015.

80. La CESAO avait utilisé une nouvelle approche statistique normalisée pour l'évaluation de ses sous-programmes avec des recommandations dans les quatre domaines de la vision stratégique, les questions de gestion, les questions institutionnelles et programmatiques, et la coordination et le partenariat. En 2012, le secrétariat va appliquer la méthodologie d'évaluation standardisée pour les sous-programmes de développement social et de technologies d'informations et des communications (TIC).

81. L'évaluation du secrétariat va également inclure tous les projets financés par le Compte des Nations Unies pour le développement et le mécanisme intergouvernemental, conformément aux priorités du Programme de travail telles que définies par les pays membres et le plan de réforme des Nations Unies. Le secrétariat procéderait à une vérification d'emploi en vue d'assurer une utilisation maximale des ressources humaines disponibles.

82. Au cours de la discussion qui a suivi, les participants ont exprimé l'espoir que le secrétariat prendrait en compte les commentaires soumis par les pays membres sur la préparation des rapports.

83. Le secrétariat a expliqué qu'il travaillait à renforcer la nouvelle approche en vue de donner au processus d'évaluation plus d'objectivité et de crédibilité.

2. *Les modifications proposées au programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013*

84. La Commission a été saisie du document E/ESCWA/27/6(Part II), qui contient les modifications proposées au programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013. Ces modifications ont été apportées en vertu des nouveaux mandats attribués à la CESAO par l'Assemblée générale lors de sa soixante-cinquième session, et conformément aux nouveaux besoins et enjeux à l'échelle mondiale et régionale depuis l'adoption par la Commission du programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013, lors de sa vingt-sixième session.

85. Les délégués ont pris note des modifications et ont souligné leur pertinence. Ils ont cependant indiqué la nécessité de bien clarifier leurs raisons et de faire la distinction claire entre les activités qui ont été modifiées et celles qui ont été fondamentalement changées, avec l'identification claire des normes adoptées dans la catégorisation des activités en tant qu'activités ajoutées ou reformulées.

86. Les participants ont souligné le rôle de la CESAO dans les domaines économique et social plutôt que politique, et se sont interrogés sur l'étendue du lien entre les amendements au programme de travail et les changements politiques dans certains pays de la région, et aussi sur la raison de l'annulation des activités liées aux jeunes dans le sous-programme 7, malgré l'importance croissante de ce sujet dans la région arabe.

87. Les participants ont appelé à une coopération élargie pour inclure non seulement la Ligue des États arabes, mais aussi d'autres organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des institutions académiques. Ils ont indiqué que les rapports doivent inclure des programmes de mise en œuvre visant à transformer les recommandations en politiques concrètes.

88. En réponse aux commentaires des participants, le représentant du secrétariat a noté que la CESAO est restée pleinement saisie des changements qui se produisent dans la région, parce que la situation politique affecte les conditions économiques et sociales, et parce que ces changements posent de nouveaux défis économiques et sociaux pour les pays membres et la CESAO. La jeunesse était au cœur des projets économiques et sociaux de la CESAO, mais l'activité proposée en question avait été annulée pour éviter la duplication du travail, vu qu'un autre sous-programme comprenait une activité similaire.

E. Le cadre stratégique proposé pour l'exercice biennal 2014-2015 (Point 8 de l'ordre du jour)

89. La Commission a été saisie du document E/ESCWA/27/7, qui contient le projet révisé du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2014-2015. Le représentant du secrétariat a fait un exposé sur l'orientation, les domaines prioritaires, les objectifs et les réalisations prévues pour chacun des sept sous-programmes.

90. Au cours de la discussion, les délégués ont souligné la nécessité de développer une perspective logique pour le cadre stratégique. Il devrait contenir une composante pour identifier les sources d'information sur lesquelles se base l'évaluation des réalisations, et les mécanismes de vérification afin d'améliorer le processus d'évaluation de la performance. Des indicateurs de réussite précis axés sur la qualité des résultats devraient être adoptés afin d'éviter toute ambiguïté dans la mesure de la performance.

91. Les délégués ont également proposé d'ajouter un volet sur les politiques d'investissement sûr et productif au sous-programme sur la gestion intégrée des ressources naturelles; d'étendre le projet d'intégration régionale dans le sous-programme sur le développement et l'intégration économiques pour inclure des domaines tels que le contenu numérique et les services électroniques; de se concentrer sur un système de comptes de l'environnement dans le sous-programme sur les statistiques pour l'élaboration de politiques fondées sur des preuves, et donner toute l'attention voulue à la formation des jeunes et le travail décent pour les jeunes dans le sous-programme sur l'atténuation des conflits et le développement, étant donné que cette hausse du chômage des jeunes a été un facteur majeur qui contribue aux conflits. Un indicateur de performance approprié pourrait être la conformité des marchés du travail des pays membres aux besoins des jeunes. Les délégués ont également demandé de clarifier le rôle concret de la CESAO dans l'appui des pays membres pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

92. En réponse aux points soulevés par les délégués, le représentant du secrétariat a souligné que le nouveau mécanisme d'évaluation est basé sur des indicateurs qui mesurent la qualité plutôt que simplement la quantité des services. La question de l'intégration régionale a été au cœur du programme de développement. Aider les pays à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement était un effort conjoint de toutes les organisations internationales, chacune dans son domaine de compétence particulier. La CESAO a été active sur le plan national en faveur des pays membres dans la réalisation des progrès vers les Objectifs dans les délais pertinents.

93. La Commission a adopté le cadre stratégique proposé révisé pour l'exercice biennal 2014-2015. Le secrétariat a demandé aux pays membres de soumettre leurs observations par écrit et de rester en communication constante à l'égard de toute proposition ou projet particulier.

F. Etude des demandes d'adhésion à la CESAO par la Libye, le Maroc et la Tunisie (Point 9 de l'ordre du jour)

94. La Commission a décidé de présenter une recommandation appelant une décision sur l'approbation de l'adhésion de la Libye, le Maroc et la Tunisie à la CESAO.

G. Date et lieu de la vingt-huitième session de la Commission (Point 10 de l'ordre du jour)

95. Il a été décidé que la Commission tiendrait sa vingt-huitième session en mai 2014. La République d'Irak a proposé d'accueillir la vingt-huitième session de la Commission, et cette proposition appelle une décision ultérieure.

H. Questions diverses
(Point 11 de l'ordre du jour)

96. Aucune proposition n'a été reçue en vertu de ce point.

V. Adoption du rapport de la Commission sur sa vingt-septième session

97. La Commission a adopté à sa séance de clôture, qui s'est tenue le 10 mai 2012, le projet de rapport sur sa vingt-septième session, y compris les résolutions et les recommandations contenues dans le rapport, étant entendu que les modifications convenues seraient introduites.

VI. Organisation des travaux de la session

A. Date et lieu de la session

98. La Commission a tenu sa vingt-septième session à la Maison des Nations Unies à Beyrouth du 7 au 10 mai 2012. Elle a organisé sept séances plénières, au cours desquelles elle a considéré les divers points de l'ordre du jour qui couvrent des sujets d'intérêt pour les pays membres.

99. Soulignant l'aspect culturel de sa mission de développement, la Commission a inauguré la réunion ministérielle par un concert présenté par l'Orchestre du Conservatoire National Supérieur de Musique au Liban. La Commission a choisi de mettre en évidence la musique en raison de sa place importante dans l'héritage civilisationnel culturel de toutes les nations.

100. La session a également marqué le lancement du projet des lignes directrices de la CESAO sur la cyberlégislation.

B. Ouverture

101. La session a été ouverte en deux étapes. Le segment des hauts responsables a été ouvert dans la matinée du lundi 7 mai 2012, tandis que le segment ministériel a été ouvert dans la matinée du mercredi 9 mai 2012.

1. *Les réunions des hauts responsables*

102. Lors de l'ouverture du segment des hauts responsables, Mme Zeina Toukan, directrice du Département de la Coopération internationale au Ministère de la planification et de la coopération internationale en Jordanie, qui avait occupé la présidence de la vingt-sixième session de la Commission, a fait une allocution d'ouverture dans laquelle elle s'est félicitée des efforts remarquables de la CESAO pour assurer le succès global de ses programmes au cours de l'exercice biennal 2010-2011. Malgré les conditions difficiles dans la région, la CESAO a réussi à réaliser des succès importants en particulier promouvoir le développement économique et social, renforcer la coopération régionale, et fournir une assistance technique et de conseil aux pays membres, notamment dans les domaines des TIC, du développement durable, de l'énergie et de l'égalité entre les sexes. Ces succès étaient un signe de l'importance du rôle de la CESAO dans le soutien des pays membres et de la nécessité de renforcer ce rôle, comme prévu dans le cadre stratégique pour l'exercice biennal 2014-2015, conformément aux priorités émergentes et développements en cours.

103. M. Nadim Khouri, sous-secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et Secrétaire exécutif adjoint de la Commission, a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné la nécessité d'efforts conjoints pour réaliser les aspirations des pays de la région. Les circonstances exceptionnelles subies par les pays arabes nécessitent plus d'efforts pour faire avancer le processus de développement économique et social. La vingt-septième session, avec les importantes questions programmatiques, administratives et organisationnelles sur son ordre du jour, serait une occasion pour des discussions qui pourraient contribuer à

orienter le travail de la CESAO au cours de la période à venir, conformément aux priorités des pays membres.

2. *Les réunions ministérielles*

104. S.E. M. Saleh al-Kharabsheh, secrétaire général du Ministère de la planification et de la coopération internationale de la Jordanie, représentant le Président de la vingt-sixième session de la Commission, a ouvert le segment ministériel avec une allocution dans laquelle il a affirmé le rôle joué par la CESAO dans la promotion du processus de développement économique et social. Il a mis en évidence certaines réalisations de la vingt-sixième session tel que l'assistance technique aux pays membres dans les domaines de l'eau, de l'énergie et de la sécurité alimentaire, les implications de la crise financière mondiale, les menaces à la sécurité alimentaire et énergétique, l'accroissement de la population, la hausse des taux de pauvreté et le chômage qui étaient parmi les principales causes de l'instabilité croissante dans la région. Il a appelé à l'élaboration de programmes pour la promotion de la démocratie et la bonne gouvernance à travers l'implication de la société dans la création de son avenir politique et économique, et a souligné l'importance de l'éducation pour tous en vue de ses conséquences directes sur le développement économique et social.

105. S. E. M. Sultan bin Saïd Al-Mansouri, Ministre de l'économie des Emirats arabes unis, a prononcé une allocution dans laquelle il a examiné les défis majeurs posés par le développement global et durable à la lumière des changements dans la sécurité et la politique qui se produisent dans la région, ainsi que les problèmes récurrents tels que le chômage des jeunes, la hausse des taux de pauvreté, l'insécurité alimentaire, et les modes non durables de consommation des ressources. Ces moments difficiles appellent les pays arabes à adopter une approche nouvelle et globale du développement qui permettrait à toutes les classes de la société de participer à la vie politique et économique. Il a noté l'expérience de son pays dans le développement global, en particulier les efforts déployés pour passer d'une économie basée sur le pétrole à une économie plus diversifiée. Il a conclu en proposant la création d'un centre régional d'innovation en coopération avec la CESAO, dont l'objectif serait la traduction de nouvelles idées créatrices en des projets pratiques et réussis.

106. M. Derek Plumbly, Coordonnateur des Nations Unies spécial pour le Liban, a lu un message de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, adressé à la vingt-septième session de la CESAO. Le Secrétaire général a pris note des mouvements populaires dans la région, à travers lesquels les citoyens ont réclamé la démocratie, la dignité et la justice sociale, et exprimé leur sentiment de frustration face à l'inégalité, à la corruption qui prévaut, à la répression et au manque d'opportunités de travail décent. Il est impératif de prendre les décisions difficiles nécessaires pour répondre à ces appels légitimes pour plus de droits et de libertés. Il s'est félicité de la décision de la CESAO à se concentrer en cours de cette session sur la corrélation entre la justice sociale et le développement durable comme contribution positive aux préparations pour la Conférence Rio+20, qui donnerait l'occasion de prendre des mesures audacieuses pour résoudre les problèmes interdépendants de la pauvreté, de la dégradation de l'environnement et de la rareté des ressources naturelles.

107. Mme Rima Khalaf, Secrétaire générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies et Secrétaire exécutive de la CESAO, a prononcé une allocution dans laquelle elle a rappelé des circonstances dans lesquelles la session précédente avait eu lieu, lorsque la crise économique mondiale dans l'Ouest menaçait de saper les réalisations de plusieurs décennies. La situation est inversée maintenant, vu que la région arabe est à la une des journaux et subit des transformations prometteuses. Les pays de la région devraient réviser leurs politiques économiques et sociales vers une plus grande justice, égalité des chances et participation populaire au processus de prise de décision. Elle a averti que l'optimisme ne signifie pas que la région est hors danger. Le recours à la violence dans certains pays reste une cause de grave préoccupation, alors que l'occupation israélienne de la Palestine et d'autres territoires arabes persiste à violer le droit international et continue de constituer une menace pérenne pour la sécurité de tous les pays de la région et leurs efforts de développement. Elle a appelé à des réformes rapides, et à la réalisation du développement humain global qui repose sur le droit, la justice et la primauté de la connaissance.

108. S. E. M. Najib Mikati, Premier ministre du Liban, sous les auspices duquel la session se tenait, a prononcé une allocution dans laquelle il a exprimé sa gratitude envers la CESAO en vue de son rôle actif dans l'appui au développement dans les pays arabes, et pour le lancement d'un processus de consultations régionales afin de créer un consensus arabe dans la perspective de la Conférence Rio+20. Les transformations fondamentales subies par les pays arabes constituent un tournant historique qui est à la fois source d'espoir et en proie à des défis, et une nouvelle preuve du lien entre justice sociale et développement durable. Il a appelé les pays arabes à promouvoir la collaboration pour le bien des peuples de la région, la paix, la démocratie et la justice sociale, et a appelé les Nations Unies à être plus impartiale dans la mise en œuvre de ses résolutions.

C. Participation

109. La session a réuni des représentants des 14 pays membres de la CESAO. Les représentants de l' Algérie, de l'Australie, du Brésil, des Iles Comores, du Japon, du Maroc, de la Roumanie, de la Tunisie, et de l'Ukraine ont également participé en qualité d'observateurs, en plus des représentants des organisations et des programmes des Nations Unies, des organismes et des institutions, des organisations internationales et non gouvernementales, et d'autres organisations, ainsi que des experts. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

D. Election du bureau

1. *Les réunions des hauts responsables*

110. La règle 12 des pouvoirs et Règles de Procédure de la Commission prévoit que les pays membres doivent assumer la présidence des sessions de la Commission sur une base rotative, selon l'ordre alphabétique arabe. Elle prévoit également que la Commission doit, au début de chaque session, élire parmi les représentants de ses membres deux vice-présidents et un rapporteur, qui resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et éligibles pour une nouvelle élection.

111. En conséquence, M. Mohamed Saleh Shelwah, sous-secrétaire adjoint pour les Affaires politiques économiques, Ministère de l'Economie, Emirats Arabes Unis, a assumé la présidence des réunions du segment des hauts responsables. La Commission a élu les représentants de la Jordanie et du Bahreïn en tant que vice-présidents de la session, et le représentant de la République arabe syrienne en tant que rapporteur.

2. *Les réunions ministérielles*

112. S. E. M. Sultan bin Saïd Al-Mansouri, Ministre de l'économie des Emirats Arabes Unis, a assumé la présidence de la réunion ministérielle de la vingt-septième session. M. Saleh al-Kharabsheh, représentant de la Jordanie et Mme Hoda Salman Hassan Awad, représentante du Bahreïn ont assumé les fonctions de vice-présidents, tandis que M. Bashar Mohamad Assaad, représentant de la République Arabe Syrienne, a assumé le poste de rapporteur.

E. Pouvoirs de délégation

113. Conformément à l'article 11 des Règles de Procédure de la Commission, les lettres de créance des représentants des pays membres qui participent à la vingt-septième session ont été soumises au Secrétaire exécutif.

F. Ordre du jour

114. Lors de sa première séance, la Commission a adopté l'ordre du jour tel que présenté dans le document E/ESCWA/27/L.1 après l'introduction des modifications au point 9 pour inclure les demandes d'adhésion à la CESAO par la Libye et le Maroc. L'ordre du jour a été adopté comme il suit:

1. Ouverture de la vingt-septième session.

2. Election du bureau.

3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.

4. Etude des demandes présentées par les Pays membres de l'ONU et/ou les agences spécialisées et qui ne sont pas membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, pour participer en qualité d'observateur à la vingt-septième session de la Commission.

5. Les questions de politiques générales dans la région de la CESAO:

   (a) Le rôle de la participation et de la justice sociale dans la réalisation du développement durable et équilibré;

   (b) Les préparations en cours pour la conférence Rio+20 dans la région arabe;

   (c) La finance accessible à tous: les petites et moyennes entreprises et la création d'emplois.

6. Le rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la Commission:

   (a) Rapport sur l'exécution du programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2011;

   (b) Suivi sur la mise en œuvre des résolutions adoptées par la Commission lors de sa vingt-sixième session;

   (c) Programme de coopération technique et services consultatifs régionaux;

   (d) Statut financier de la Commission;

   (e) Rapports des sessions des organes subsidiaires de la CESAO.

7. Questions relatives à la haute administration:

   (a) Evaluation des travaux de la Commission;
   (b) Les modifications proposées au programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013.

8. Le cadre stratégique proposé pour l'exercice biennal 2014-2015.

9. L'étude des demandes d'adhésion à la CESAO par la Libye, le Maroc et la Tunisie.

10. Date et lieu de la vingt-huitième session de la Commission.

11. Questions diverses.

12. Adoption du rapport de la Commission sur sa vingt-septième session.

115. À la même séance, la Commission a adopté l'organisation des travaux proposés pour sa vingt-septième session, telle qu'elle a été présentée sous la cote E/ESCWA/27/L.2.

G. Documentation

116. Une liste des documents dont la Commission a été saisie à sa vingt-septième session figure dans l'annexe II au présent rapport.

Annexe I

Liste des participants

A. ESCWA MEMBER COUNTRIES

Bahrain

Ms. Huda Salman Hasan Awad
Director
Media and Public Relations Department
Supreme Council for Women

Mr. Fuad Sadiq Al-Baharna
Counsellor
Ministry of Foreign Affairs

Ms. Deena Rashed Al-Khalifa
Head of Bilateral Relations Department
Supreme Council for Women

Egypt

H.E. Ms. Somaya Saad
Ambassador
Assistant Foreign Minister for Multilateral Economic Relations and International Cooperation
Ministry of Foreign Affairs

H.E. Mr. Mohammed Toufic
Ambassador
Embassy of Egypt in Lebanon

Mr. Mohamed Mamdouh
Second Secretary
Embassy of Egypt in Lebanon

Iraq

H.E. Mr. Ali Youssef Al-Shukri
Minister of Planning

Ms. Noor Al-Hashemi
Attaché
Embassy of Iraq in Lebanon

Mr. Sohaib Jihad Sadeq
Secretary of the Minister
Ministry of Planning

Ms. Nada Abdul Razaq
Secretary of the Minister
Ministry of Planning

Jordan

Mr. Saleh Al-Kharabsheh
Secretary-General
Ministry of Planning and International Cooperation

Ms. Zeina Zeid Toukan
Director
International Cooperation Department
Ministry of Planning and International Cooperation

Ms. Hazar Ibrahim Badran
Head of World Bank and United Nations Agencies Division
International Cooperation Department
Ministry of Planning and International Cooperation

Kuwait

Mr. Adel Abdalla Al-Wugayan
Secretary-General
Supreme Council for Planning and Development

Mr. Bader Sayed Abdel Rahman Al-Rifai
Director
Office of the Secretary-General
General Secretariat
Supreme Council for Planning and Development

Mr. Meshal M. Al-Ardhi
Controller, International Organizations
International Economic Co-operation Department
Ministry of Finance

Ms. Zeinab Jasser Abdullah Alenzi
Head of Technical Cooperation and International Affairs Sections
Foreign Relations Department
Ministry of Social Affairs and Labour

Kuwait (*continued*)

Ms. Shorouq Ali Al-Khalil
Foreign Affairs Researcher
Ministry of Finance

Mr. Ali Mansour Hassan Almahmeed
Novice Researcher Media Relations
Ministry of Social Affairs and Labour

Mr. Jasem Al-Najem
Counsellor
Deputy Head of Mission
Embassy of Kuwait in Lebanon

Lebanon

H.E. Mr. Freij Sabounjian
Minister of Industry

Mr. Toufic Jaber
Counsellor
Acting Director of International Organizations, Conferences and Cultural Relations
Ministry of Foreign Affairs and Emigrants

Ms. Rola Hamdan
Diplomat
Economic Affairs Department
Ministry of Foreign Affairs and Emigrants

Ms. Rafif Kobeissi Berro
Head of Trade Information Center
Director of Trade Point Beirut
Ministry of Economy and Trade

Ms. Manal Moussallem
Ministry of Environment

Oman

Mr. Abdulmalik A. Alhinai
Adviser in Ministry of Finance
Charged with Ministry of National Economy

Mr. Hamed Bin Jabr Bin Saud Al-Mahrooqi
Director-General for Services Sectors Development
Ministry of National Economy

Ms. Amina Bint Hamdan Bin Abdalla Al-Hamdan
Director of Human Resources Development Division
Ministry of National Economy

Ms. Suad Mohammed Bin Youssef Al-Fadhel
Director of Technical Cooperation Department
Economic Affairs
Ministry of National Economy

Mr. Khalfan Bin Harib Bin Saif Al-Jabri
Director-General of Planning and Studies
Ministry of Social Development

Palestine

H.E. Mr. Yousef Abu Safieh
Minister
Chairman of Environment Quality Authority

Mr. Mahmoud Abed Mahmoud Ataya
Acting Director-General
General Directorate of Social Sector Planning
Ministry of Planning and Administrative Development

Mr. Zaghloul Samhan
Director-General
Policies and Planning Directorate
Environment Quality Authority

Qatar

Mr. Hamad Bin Mohammed Al Fahid Al-Hajri
Acting Secretary-General
Supreme Council of Family Affairs

Mr. Ghanim Mubarak Ali Omran Al Kuwari
Director
Department of the Elderly and Persons with Disabilities
Ministry of Social Affairs

Ms. Lulua Abdallah Mohamed Al-Attiyah
Head of Small and Medium-sized Projects Section
Ministry of Business and Trade

Mr. Afan Ahmed Salmin Al Shamlan
Assistant Director
Policy Planning and Social Programs Department
Ministry of Social Affairs

Mr. Abdullah Al Mohamed Ahmad Hasan Al-Ibrahim
Chemistry Researcher
Ministry of Environment

Qatar (*continued*)

Mr. Mohamed Hamed Abdalla Al Mulla
Economic Advisor
Ministry of Business and Trade

Saudi Arabia

H.E. Mr. Ahmed Bin Ibrahim Al-Hakami
Deputy Minister of Economy and Planning

Mr. Bandar Bin Abdel Aziz Al-Waily
Deputy Minister for Planning Affairs
Ministry of Economy and Planning

Mr. Abdullah Ali Al-Marwani
Director of Research and Studies Department
Supervisor of Regional Planning Department
Ministry of Economy and Planning

Mr. Waleed Bin Hamad Alorainan
Advisor to the Minister of Labour
Ministry of Labour

Mr. Jamal Ali Said Bamaileh
Director of Regional and International Organizations Department
Presidency of Meteorology and Environment

Mr. Khaled Saleh Al-Chamri
Manager of Private Charities Associations
Ministry of Social Affairs

Mr. Majid Bin Ramsey Atteyah
First Secretary
Embassy of Saudi Arabia in Lebanon

Mr. Haitham Bin Ibrahim Al Abdullatif
Advisor to the Minister
Ministry of Commerce and Industry

Mr. Mohammad Bin Sleiman Al Farraj
Statistics Advisor
Central Department of Statistics and Information
Ministry of Economy and Planning

The Sudan

H.E. Mr. Othman Omer Al-Sharif
Minister of Trade

H.E. Mr. Elhadi Siddig Ali Numirey
Counsellor
Deputy Head of Mission
Embassy of the Sudan in Lebanon

Mr. Abdel Aziz Mohamed Mabrouk
Director-General of Foreign Trade
Ministry of Trade

Ms. Shaza Othman Omer Al-Sharif
Advisor to the Minister
Ministry of Trade

Syrian Arab Republic

Mr. Bashar Mohamad Asaad
Second Secretary
Embassy of the Syrian Arab Republic in Lebanon

United Arab Emirates

H.E. Mr. Sultan Bin Said El-Mansouri
Minister of Economy

H.E. Mr. Mohamed Saleh Shelwah
Assistant Undersecretary for Economic Policies Affairs
Ministry of Economy

Mr. Nizar Faysal El-Mashaal
Director
Department of Cooperation and Economic Agreements
Ministry of Economy

Mr. Ali Obeid Al-Ghazal Al-Shamsi
Director
Planning and Decision Support Department
Ministry of Economy

Mr. Saif Salem Al Humrani
Administrator
Office of the Minister
Ministry of Economy

Mr. Arif Fadhel Ahmed Jasim
Institutional Excellence Department
Ministry of Social Affairs

Yemen

H.E. Mr. Mohamed Saed Al-Sadi
Minister of Planning and International Cooperation

Mr. Mohammed Ahmed Al-Hawri
Deputy Minister for Economic Studies and Forecasts
Ministry of Planning and International Cooperation

H.E. Ms. Hooria Mashhour
Minister of Human Rights

Mr. Ibrahim Abdelrahman Sharaffuddin
Director-General
Department for International Organizations
Ministry of Planning and International Cooperation

Mr. Sultan Al-Dubei
General Director of Protocols
Ministry of Planning and International Cooperation

Ms. Amani Mohammed Abdallah Zabara
Acting Director-General
International Economic Studies Department
Ministry of Planning and International Cooperation

Mr. Nabil Ali Abdulkader
Counsellor – Chargé d'Affaires
Embassy of Yemen in Lebanon

B. States members of the United Nations not members of ESCWA

Algeria

H.E. Mr. Benaouda Ibrahim Haci
Ambassador
Embassy of Algeria in Lebanon

Mr. Laoudj Lounes
Ministre Plenipotentiaire
Embassy of Algeria in Lebanon

Australia

H.E. Mr. Lex Bartlem
Ambassador
Embassy of Australia in Lebanon

Comoros

Mr. Said Hassan Elanrif
Counsellor
Embassy of Comoros in France

Japan

Mr. Mikihiro Arakawa
Counsellor
Embassy of Japan in Lebanon

Morocco

H.E. Mr. Mohammed Najib Boulif
Minister of General Affairs and Governance

Ukraine

Mr. Shablü Serhii
First Secretary
Economic, Political, Media and Information Affairs
Embassy of Ukraine in Lebanon

Romania

Mr. Marian Taranu
Second Secretary
Political Affairs
Embassy of Romania in Lebanon

Tunisia

H.E. Ms. Mémia Benna Zayani
Minister of Environment

Ms. Monia Brahem Al-Yousfy
Director of Environmental Economic Studies and Analysis and Planning
Ministry of Environment

C. United Nations Secretariat

Economic Commission for Africa (ECA) - Ethiopia

Mr. Demba Diarra
Secretary to the Commission
Office of the Executive Secretary

Regional Commissions New York Office (RCNYO)

Mr. Srinivas Tata
Deputy Director

Office of the United Nations Special Coordinator for Lebanon (UNSCOL) - Lebanon

Mr. Derek Plumbly
United Nations Special Coordinator for Lebanon

Mr. Alexander Costy
Senior Advisor for Coordination

United Nations Interim Force in Lebanon (UNIFIL) - Lebanon

Mr. Carlo Di Pinto
Force Commander Representative

D. United Nations programmes and agencies

United Nations Development Programme (UNDP)/Regional Centre for Arab States - Egypt

Mr. Paolo Lembo
Director

United Nations Children's Fund (UNICEF) – Lebanon Country Office

Ms. Annamaria Laurini
Representative

Ms. Nadine Aboukhaled
Social Policy Specialist

United Nations Office on Drugs and Crime (UNDOC) - Lebanon

Ms. Renée Sabbagh
Programme Officer

United Nations Environment Programme/ Regional Office for West Asia (UNEP/ROWA) - Bahrain

Ms. Melanie Hutchinson
Programme Officer

United Nations Population Fund (UNFPA) Arab States Regional Office - Egypt

Mr. Hafedh Chekir
Regional Director

Association of Former International Civil Servants (AFICS) - Lebanon

Ms. Thoukaa Al-Khalidi
Advisor

Mr. Christian De Clerk

Mr. Hassan El-Sharif

Mr. Antoine Haddad

E. United Nations organizations and specialized agencies

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) - Regional Bureau, Lebanon

Ms. Seiko Sugita
Programme Specialist
Social and Human Sciences

United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) - Lebanon

Ms. Nada Sabra
National Programme Coordinator of Montreal Protocol Activities and Environment Matters in Jordan, Lebanon and Syria

Delegation for Palestine by the United Nations Department of Political Affairs (DPA)

Mr. Omar Abdel Rahman Awadallah
Advisor, United Nations
Ministry of Foreign Affairs

Ms. Kahramana Jihad Radwan Zeid Al-Kilani Jarrar
Director
United Nations and International Organizations Department
Ministry of Planning

Mr. Rabii Al-Hantouli
First Secretary
Permanent Observer Mission of Palestine to the United Nations
New York

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) - Lebanon

Ms. Solange Matta Saade
Assistant FAO Representative

United Nations Truce Supervision Organization (UNTSO)

Mr. Yann Droumaguet
Deputy Chief Liaison Office
Lebanon

F. INTERGOVERNMENTAL AND REGIONAL ORGANIZATIONS AND RELATED BODIES

League of Arab States - Egypt

Mr. Tarek Nabil El-Nabulsi
Head of Social Policies Department
Technical Secretariat of the Arab Social Ministerial Council

League of Arab States-Arab Organization for Agricultural Development - Sudan

Mr. Ali Mohamad Yassine
Acting Director-General
Ministry of Agriculture
Lebanon

League of Arab States-Arab Center for the Studies of Arid Zones and Dry Lands (ACSAD) - Syrian Arab Republic

Mr. Fathi Al-Sadik Beeram
Assistant Director-General

Council of Ministers of Labour and Social Affairs of the GCC - Bahrain

Mr. Akil Ahmad El-Jasem
Director-General
Executive Bureau

Mr. Mahmood Ali Hafud
Social Affairs Director
Executive Bureau

International Center for Agricultural Research in the Dry Areas (ICARDA) - Lebanon

Mr. Hassan Machlab
Country Manager
Beirut Office and Turbol Research Station

Arab Towns Organization - Kuwait

Mr. Ghassan Samman
Head of Media and International Relations Sector

Mr. Ahmad Mohamad Saleh Al-Adsani
Assistant Secretary-General

Mr. Abdulrahman Abdallah Alduaij
Director of Technical Office

G. GOVERNMENTAL AND NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

Office of the Minister of State for Administrative Reform (OMSAR) - Lebanon

Mr. Charbel Sarkis
Senior Legal Advisor

Arab Planning Institute - Kuwait

Mr. Bader Osman Malallah
Director-General

Mr. Karim Adel Darwiche
External Relations Manager

Central Bank of Lebanon

Mr. Saad Andary
Vice-Governor

Mr. Youssef El-Khalil
Manager of Financial Transactions

Byblos Bank - Lebanon

Ms. Georgina Eid Dinar
Head of Group Consumer, Kafalat and Small Business Loans Unit

Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) - Lebanon

Mr. Ahmad Omar El-Turk
Former Director of Finance

International Association of Educators for World Peace (IAEWP) - Lebanon

Mr. Varant Zareh Seropian
Representative

Al-Shouf Cedar Society - Lebanon

Ms. Noura Joumblat
Member of the Board

National Commission for Lebanese Women (NCLW) - Lebanon

Ms. Turquieh Faika Turquieh
Chair
Committee on Health and the Environment

United Nations Association of Lebanon

Mr. Samir Michel El Daher
President

Ms. Randa Bou Saleh

Mr. Pierre Alfred Al-Khal
Appeal lawyer/International arbitrator

Arab Thought Forum - Jordan

Mr. El-Sadig El-Faqih
Secretary-General

Centre for Arab Unity Studies - Lebanon

Mr. Kheir Eddine Hassib
Chair
Executive Committee

The Saudi Fund for Development

Mr. Saleh Bin Abdallah Al-Addad
Director-General
Marketing and Information Department
Saudi Export Program

Mr. Saoud Bin Abdelrahman Al-Abdulhadi
Senior Specialist
Research and Economic Studies Department

Arab Lawyers Union

Mr. Omar Mohammad Zein
Secretary-General
Egypt

Mr. Abdalrazzak Dabliz
President of the Bar Association
Lebanon

Safadi Foundation - Lebanon

Ms. Mona Fahmi Safadi
President

Association for Charity and Culture - Lebanon

Mr. Ibrahim Shamseddine
President

Arab Institute for Training and Research in Statistics - Jordan

Ms. Mayssa Mohamad Fadel Al-Yazigi
Acting Director-General

Imam Sadr Foundation - Lebanon

Mr. Mohammad Bassam

EMKAN for Microfinance and Sustainable Community Development - Lebanon

Mr. Abdo Jaroush
Microfinance Program Manager

The Lebanese Association for Development (Al-Majmoua)

Mr. Youssef Fawaz
Executive Director

Arab Finance House - Lebanon

Ms. Ghinwa Muhamad Jomaa
Senior Credit Manager

Ms. Manal Machaka
Marketing and Product Development Manager

Kafalat - Lebanon

Ms. Yolla A. Serieddine
Manager
Credit Department

Aie Serve Organization - Lebanon

Ms. Farah Ballout
Grant Coordinator

Ameen Financing for a Better World - Lebanon

Mr. Ziad Halaby
General Manager

Mentor Arabia - Libya

Ms. Farida El-Allaky
Executive Director

Arab Center for the Development of the Rule of Law and Integrity (ACRLI) - Lebanon

Ms. Roula Zayat
Database Officer
Information Services Department

Makhzoumi Foundation - Lebanon

Mr. Vartkes Keutelian
Operation Manager

Telecommunications Regulatory Authority (TRA) - Lebanon

Mr. Imad Youssef Hoballah
Chair and CEO

H. EXPERTS

Mr. Richard Chitwood
SME Manager
The Agha Khan Agency for Microfinance
Switzerland

Ms. Rima Turk Ariss
Associate Professor of Finance
Lebanese American University
Lebanon

H.E. Mr. Sharbel Nahhas
Former Minister of Labour
Lebanon

Mr. Maher Al-Hajj Hassan
First Deputy Governor
Central Bank
Jordan

Mr. Najib Saab
Secretary-General
Arab Forum for Environment and Development (AFED)
Lebanon

Ms. Wafaa Dikah Hamzé
Consultant, Former State Minister
Lebanon

I. ACADEMIC INSTITUTIONS

Haigazian University - Lebanon

Ms. Annie Tortian
Assistant Professor of Business Administration

Beirut Arab University – Center For Entrepreneurship

Ms. Leila Abboud
Director
Professor in Economics
Faculty of Commerce and Business Administration

American University of Science and Technology (AUST) - Lebanon

Mr. Bassam Charif Hamdar
Chair
Department of Economics

Lebanese University

Mr. Mohammad Salim Wehbe
Professor
Faculty of Economics and Business Administration

Saint Joseph University (USJ) - Lebanon

Mr. Joseph Gemayel
Dean of Faculty of Economics

Lebanese American University (LAU) - Lebanon

Mr. Said Elfakhani
Dean and professor
School of Business

Annexe II

Liste des documents

Symbol	Item	Title
E/ESCWA/27/1	3	Agenda and annotations
E/ESCWA/27/2	3	Organization of work
E/ESCWA/27/3	4	Consideration of requests by States Members of the United Nations and/or its specialized agencies that are not members of ESCWA to participate as observers in the twenty-seventh session of the Commission
E/ESCWA/27/4	5	Policy issues in the ESCWA region
E/ESCWA/27/4(Part I)	5 (a)	The role of participation and social justice in achieving sustainable and balanced development
E/ESCWA/27/4(Part II)	5 (b)	The preparations for Rio+20 in the Arab region
E/ESCWA/27/4(Part III)	5 (c)	Inclusive financing for small and medium-sized enterprises and creating job opportunities
E/ESCWA/27/5	6	Report of the Executive Secretary on the activities of the Commission
E/ESCWA/27/5(Part I)	6 (a)	Programme performance report for the biennium 2010-2011
E/ESCWA/27/5(Part II)	6 (b)	Implementation of the resolutions adopted by the Commission at its twenty-sixth session
E/ESCWA/27/5(Part III)	6 (c)	Technical cooperation programme and regional advisory services
E/ESCWA/27/5(Part IV)	6 (d)	Financial Status of the Commission
E/ESCWA/27/5(Part V)	6 (e)	Reports of the subsidiary bodies on their sessions
E/ESCWA/27/6	7	Management issues
E/ESCWA/27/6(Part I)	7 (a)	Evaluation of the work of the Commission
E/ESCWA/27/6(Part II)	7 (b)	Proposed amendments to the programme of work for the biennium 2012-2013
E/ESCWA/27/7	8	Revised draft strategic framework for the biennium 2014-2015

Symbol	Item	Title
E/ESCWA/27/8	9	Consideration of the request of Tunisia for membership in the Commission
E/ESCWA/27/9/Report	12	Report of the Commission on its twenty-seventh session
E/ESCWA/27/CRP.1		Report on the ESCWA Technology Centre
E/ESCWA/27/CRP.2		The impact of conflict and political crisis on development in the ESCWA region
E/ESCWA/27/CRP.4		Report on the implementation of the Tunis Agenda for the Information Society
E/ESCWA/27/INF.1		Information for participants
E/ESCWA/27/INF.2		List of documents